

Chapitre 3 : Le Recrutement des élèves.

La Commission doit choisir des élèves nationaux, c'est à dire des élèves pris en charge par l'Etat. Elle les nomme, soit parmi ceux des Prytanées, soit directement, soit par des concours départementaux entre ceux des écoles secondaires. Ce mode de recrutement échappe complètement aux autorités du lycée.

Cependant, on demande au proviseur d'attirer assez d'élèves pensionnaires payants pour assurer l'équilibre financier de son établissement. Enfin, on accepte des élèves externes, mais la modicité de leur rétribution n'intéresse guère les autorités.

D Le choix des élèves nationaux.

D'après la loi du 11 floréal an X, les élèves nationaux sont recrutés de deux manières (1). Sur " 6400 pensionnaires pour l'ensemble des lycées et des écoles spéciales, 2400 sont choisis par le gouvernement parmi les fils de militaires ou de fonctionnaires civils, judiciaires, administratifs et municipaux et pendant 10 ans parmi les enfants des citoyens des départements réunis à la France. Ils devront avoir au moins 9 ans et savoir lire et écrire. Les 4000 autres seront pris dans un nombre double d'élèves des écoles secondaires, qui seront représentés au gouvernement, et après un examen et un cours, chaque département fournira un nombre de ces derniers élèves proportionné à sa population. "

Le gouvernement prévoit 150 élèves nationaux par lycée. Mais, par souci d'économie, il réduit ce nombre à 100. De plus, ayant admis trop d'élèves aux prytanées de Paris et de Compiègne, il dirige le surplus vers les lycées créés.

En fait, pour sa formation des lycées, il y a trois modes de recrutement des élèves nationaux : en principe 20 élèves des prytanées, 30 élèves, fils de militaires ou de fonctionnaires et 50 élèves départementaux recrutés par concours.

Mais il y a beaucoup de demandes pour un enseignement gratuit. Il y a donc des entorses aux règles énoncées. Les parents des élèves des prytanées interviennent pour ne pas envoyer leurs

enfants dans les lycées. Les militaires et les fonctionnaires font jouer leurs relations pour faire admettre leurs fils ou neveux ou cousins. La Commission inscrit consciencieusement sur la fiche du candidat la qualité des personnes qui sont intervenues (2). Même les élèves départementaux recrutés par concours doivent s'assurer quelque appui ou bénéficier du mérite d'un parent.

Au cours de l'an XI, la Commission doit ouvrir les Lycées de Moulins et de Lyon. Elle dispose de plusieurs listes d'élèves à affecter dans ces deux établissements : élèves du Prytanée de Paris, élèves du Prytanée de Saint-Cyr, et élèves affectés aux prytanées mais en attente, élèves nommés directement dans les lycées et élèves désignés par le concours. Ces derniers ne lui posent pas de problèmes, mais pour les autres, elle doit faire des choix. Elle pourvoit en premier lieu, le Lycée de Moulins (3). Pour le Lycée de Lyon, elle établit deux séries de listes. La 1ère est constituée le 17 nivôse an XII (8 janvier 1803) et fait l'objet d'un projet de nomination pour le 16 floréal an XI (6 mai 1803). A la demande sans doute de Fourcroy ou sur ordre supérieur, elle annule et utilise une deuxième série, constituée le 30 ventôse an XI (21 mars 1803), qui fait l'objet d'une nomination définitive, le 23 floréal an XI (13 mai 1803).

1°) Les premiers projets de la Commission.

A) Les élèves des prytanées.

La Commission décide de retenir 10 élèves du Prytanée de Saint-Cyr et 10 de celui du Prytanée de Paris.

a) Les élèves du Prytanée de Saint-Cyr.

A la demande de la Commission, Crouzet, le directeur du Prytanée, prépare une liste de 10 noms (4), le 3 brumaire an XI (25 octobre 1802).

-Huet Charles Marie Thérèse, 3ème cours de mathématiques, né le 18 octobre 1785 à Montargis. Médiocre : manque de moyens et d'ardeur.

-Marbouty Baptiste Gabriel Louis, 3ème cours de mathématiques, né à Bussière, Haute-Vienne, le 24 septembre 1788. Très faible et laborieux.

-Perossier François Jean, 3ème cours de mathématiques, né à Annonay le 31 janvier 1787. Quelques moyens, peu de travail.

-Pascal François Jean, 3ème cours de mathématiques, né à Moissac, le 29 octobre 1784. Assez sage et laborieux.

-Bourbaki Denis, 3ème cours de mathématiques, né à Ithaque (Céphaslonie). 15 ans. Du travail ; assez médiocre.

-Cardon Charles Alexandre, 2ème cours d'humanités, né à Grandvilliers, Oise, le 23 décembre 1789. Laborieux et sage.

-Schanus Antoine Joseph, 3ème cours de mathématiques, né le 27 février 1788, Luxembourg. Faible ; peu de ressources.

-Levie Ange Toussaint, 3ème cours de mathématiques, né en 1795 à Ajaccio. Sujet médiocre.

-Sauvat Jacques, 3ème cours de mathématiques, né le 6 mai 1788 à Clermont-Ferrand. Caractère dur ; pas de dispositions et de travail.

-Justin François Théodore Alexandre, rhétorique, né à Rouen, le 7 mars 1788. Sage et laborieux ; sujet intéressant.

b) Les élèves du Prytanée de Paris.

Le directeur, Champagne, établit une liste sans porter de jugement de valeur.

-Trouillet Charles Gabriel, né à Lyon le 7 septembre 1788.

-Frangouly François Baptiste, né à Corfou, âgé de 14 ans.

- Filangieri Robert, né à Naples le 4 février 1786.
- Léopold Charles Eugène, âge de 14 ans, de la Seine-Inférieure.
- Hérard Alexandre, âgé de 17 ans.
- Sagnier Jean-Louis, âgé de 16 ans, de Paris.
- Duleau Alphonse Jean Charles, âgé de 14 ans, de Paris.
- Bianchy L. P. Antoine, âgé de 15 ans, de Seine-et-Oise.
- Bonfond-Lavial G. N., âgé de 14 ans et demi, de Paris.
- Levasseur Polycarpe Anne, âgé de 13 ans, de Seine-et-Oise.

La Commission retire Huet de sa liste et prépare un projet de nomination des 19 élèves pour le 16 floréal an XI (6 mai 1803). Mais elle annule ses décisions et décide de constituer une autre liste. Elle ne retient aucun élève du Prytanée de Saint-Cyr (4). Trouillet est nommé à l'École de Fontainebleau (5). Filangieri, Hérard, Sagnier et Bianchy sont retirés de la liste des élèves du Prytanée de Paris.

B) Les élèves nommés directement.

La Commission établit une autre liste d'élèves directement nommés au Lycée de Lyon, sans avoir subi le concours et dont les seuls mérites sont d'avoir des appuis.

-Chauveau Sylvain, de l'Ardèche. Son père est homme de loi et a occupé des fonctions publiques. Il est recommandé par les législateurs Latour-Maubourg, Pampelone, Bollioud et le tribun Boissy d'Anglas.

-Cayre Paul, de Lyon. Son père, courtier de commerce et de banque, a occupé des fonctions publiques. Il est neveu de Paul Cayre, membre du Corps législatif. Il est recommandé par Fourcroy.

-Jordan Antoine, de Belley. Son père, juge du tribunal de l'arrondissement de Belley est mort dans l'exercice de ses fonctions. Il est recommandé par l'ex-législateur Ferrand et par les

membres du tribunal de lère instance de l'arrondissement de Belley. Il est nommé par Fourcroy.

-Lachaut Adolphe, de la Drôme ; son oncle est aide de camp du général Soult. Il est recommandé par le ministre de l'intérieur. Il est nommé par Fourcroy.

-Brillat Jean Scipion, de Belley. Son père est magistrat de sûreté à Belley. Il est recommandé par Brillat-Savarin, ex-constituant. Il est nommé par Fourcroy.

-Bonnet André de Belley. Son père est médecin et fonctionnaire public. Il est recommandé par Ferrand ex-législateur, Tardy, d'Allemagne et Blanc, membres du Corps législatif. Il est nommé par Fourcroy.

-Coque Charles, du Rhône. Son père ruiné est veuf avec 5 enfants. Il est recommandé par le préfet du Rhône.

-Loyer Jean-Baptiste, de la Manche. Son père ex-capitaine, est mutilé de guerre. Il est recommandé par le général Dessole et par Le Marois, aide de camp du Premier Consul.

-Pagès Jean-Baptiste, de l'Ain. Son père est commis du bureau du Grand Juge et membre du Conseil général de l'Ain. Il est recommandé par le Grand juge, par la députation de l'Ain, par le tribun Coster et l'ex-constituant Brillat-Savarin.

-Bondurand Thimothée, du Gard. Son père a exercé des fonctions publiques ; deux de ses frères sont des militaires. Il est recommandé par le général Dessole, par le législateur Chapuis, par Rabaud jeune et par le général Macdonald.

-Gleizal P. H., de l'Ardèche. Son père est un ancien membre de la Convention. Il est recommandé par le sénateur Rampon, par le consul Cambacérès, par le citoyen Lebrun, par les conseillers d'Etat, Berliet et Framais, par les membres du corps législatif, députés de l'Ardèche.

-Fournier Abraham, du Rhône. Son père est un ancien membre de la Convention (6). Il est recommandé par le tribun Carret, du Rhône.

-Dessalles A. B. de l'Allier. Son père est juge du tribunal de Tettelin. Pas de recommandation.

-Pichot Saint-Auban, de la Seine-et-Oise. Son père est un ancien capitaine. Il est recommandé par le tribun Chabaud.

-Perron, de Paris. Son père est employé au trésor public. Il a été ruiné par la guerre. Pas de recommandation.

-Gérard François, des Hautes-Alpes. Son père est un ancien militaire, maire de la commune de Chabotte. Il est recommandé par le préfet des Hautes-Alpes.

-Vallenel A. E. Eugène, de la Drôme. Son père est secrétaire général de la préfecture du département de la Drôme. Pas de recommandation.

-Laroche J. B., de Lyon. Son père est militaire ainsi que deux de ses oncles. Pas de recommandation.

-Gasque J., de l'Ardèche. Son père est substitut magistrat de santé de l'arrondissement de Largentière. Il est recommandé par Coste, officier de gendarmerie.

-Jouquet P. Alix, de l'Isère. Son père, ex-commissaire des guerres. Il est recommandé par le conseiller d'Etat Crelllet.

-Thomas Ch., du Montblanc. Son père est un ancien secrétaire du canton de Montmélian. Il est recommandé par le sénateur Kellermann et le conseiller d'Etat Crelllet.

-Jacquinot Etienne, de la Nièvre. Son père est adjoint au secrétaire général de la préfecture de la Nièvre. Il est recommandé par le préfet de la Nièvre.

-Larivière Claude de Renaison. Son père est notaire à Renaison et a occupé des fonctions publiques. Il est recommandé par Velaize, ex-chef et lieutenant-colonel du génie.

-Vezu. Un de ses frères est officier de grenadiers de la garde des consuls ; un autre est mort au service. Il est recommandé par le ministre de l'intérieur.

-Lepeintre A. L. Son beau-père est vérificateur de l'administration de l'enregistrement et ancien professeur. Pas de recommandation.

-Alleyron A., de l'Isère. Son père est un ancien soldat de marine. Il est recommandé par le préfet de l'Isère et Claude Saint-Vallier, ancien capitaine de vaisseau.

-Garrie Antoine, de l'Isère. Son père volontaire est mort au service. Il est recommandé par le préfet du Jura. Il est nommé par Fourcroy.

-Deliancourt J. F. Son père et son oncle sont morts au service. Pas de recommandation.

-Wuelmin de l'Allier. Son père est gendarme. Il est recommandé par le préfet de l'Allier.

-Rouchon, des Basses-Alpes. Son père officier de santé, est directeur des postes à Forcalquier. Il est recommandé par Vauquelin, membre de l'Institut.

La Commission établit un projet de nomination pour le 16 floréal an XI (6 mai 1803). A la suite des changements apportés au recrutement, elle annule ses décisions et ne tient plus compte de cette liste.

2°) La Nomination des élèves nationaux.

La Commission avait établi une autre série de listes, le 30 ventôse an XI (21 mars 1803). Elle décide de les utiliser pour la nomination définitive des élèves au Lycée de Lyon, le 23 floréal an XI (13 mai 1803). Comme précédemment, une partie des élèves est nommé directement, l'autre est désignée par le concours. La Commission établit un

ordre de nomination, que nous suivrons. L'administration du Lycée de Lyon affecte un numéro à chaque élève.

A) Les élèves non recrutés par le concours.

a) Les élèves du Prytanée de Paris.

Chicou Jean-Baptiste.

Il est né à Donzenac le 13 août 1789 (7). Sa famille est aisée. Il est admis au Prytanée de Paris (8), le 1er vendémiaire an V (22 septembre 1796), grâce à son oncle et parrain Jean-Baptiste Chicou (9) qui, au moment de sa naissance, réside à l'Hôtel des Invalides. C'est sans doute un ancien militaire, qui en 1811, est chef de la division administrative de la préfecture de police (10). La Commission constate qu'il désire être nommé à Moulins parce que son père habite près de cette ville (11). Il est donc porté sur la liste de ce lycée. Mais, en fin de compte, il est dirigé sur le Lycée de Lyon. Au moment de nomination, il suit les cours de la classe de mathématique élémentaire et philosophie. Il est classé 21ème sur 25. Le lycée lui affecte le numéro 1.

Chery Louis.

Il est né à Paris, le 5 août 1789 (12). Elève externe au prytanée, il obtient une nomination de pensionnaire national (13), le 4 fructidor an IX. Pour des raisons que nous ignorons, sa nomination n'a pas été confirmée. Il a une deuxième nomination (14), le 1er vendémiaire an X (23 septembre 1801). Il est classé 2ème, en 2ème cours d'humanités avec comme mention, très bien momentanément. Nommé au Lycée de Lyon (15), il est maintenu au prytanée, par une décision du 29 prairial an XI (18 juin 1803). On décide de le diriger sur le Lycée de Bordeaux (16). Mais on le

maintient au prytanée (17), par l'arrêté du 29 fructidor an XI (16 septembre 1803). Il continue ses études au Lycée de Paris (18).

Tilly Raoul Charles.

Il est né à Paris, le 30 octobre 1788 (19). Il est admis au prytanée, le 27 ventôse an VIII (18 mars 1800), par le ministère de l'intérieur. Il est classé 3ème en 1er cours d'humanités. C'est un élève bon et difficile (20). Il est nommé à la place de Chery (21), le 3 messidor an XI (22 juin 1803). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 2.

Griffet-Labaume Charles Antoine.

Il est né à Roanne, le 7 avril 1790 (22). Son oncle joue un rôle important lors des événements du siège de Lyon (23). Son père meurt dans l'exercice de ses fonctions comme ingénieur en chef du département des Alpes-Maritimes, à Nice, " par l'effet de la contagion qui dévastait alors le Midi de la république (24). " Il est admis au prytanée, le 9 prairial an X (29 mai 1802). Il n'est pas indiqué sur le palmarès. Son grand-père, homme de lettres à Paris (25), demande son maintien au prytanée. Mon son tuteur, M. de Saint-Georges, propriétaire domicilié à Moulins, le réclame pour le lycée de cette ville. La Commission hésite, le propose pour Moulins, le désigne pour Lyon et décide de le maintenir à Paris (26). Quelque temps après, il est dirigé sur Lyon. Le lycée lui affecte le numéro 3.

Franouly François-Baptiste.

Il est né le 8 mai 1789, à Corfou (27). Il entre au prytanée, le 1er ventôse an VIII (20 février 1800). Au moment de sa nomination, il est en 3ème cours de mathématiques élémentaires et philosophie. Classé 23ème sur 29, il est considéré comme un élève faible. Mais il faut le garder à

cause de sa bonne conduite. Il refuse sa nomination pour le Lycée de Lyon et se retire.

Léopold Charles Marie Eugène.

Il est né le 17 décembre 1789 à Gournay (28). Il entre au prytanée le 27 thermidor an V (14 août 1797). Au moment de sa nomination, il suit les cours de rhétorique (29). Classé 19ème sur 29ème, il est considéré comme un élève assez bon. A la demande de ses parents, il est maintenu au prytanée. Il est nommé élève à l'Ecole Spéciale militaire (30), le 19 prairial an XI (8 juin 1803). Il est affecté comme sous-lieutenant, le 1er brumaire an XIII (23 novembre 1804), au 45ème régiment de ligne (31).

Duleau Alphonse Jean Charles Bourquignon.

Il est né à Paris, le 30 avril 1789 (32). De famille modeste, il entre le 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802). 1er sur 26, dans le 1er cours d'humanités, il est considéré comme très bon momentanément (33). Sa famille demande son maintien à Paris. Cependant sa nomination pour Lyon est confirmée. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 4.

Bonnefond-Lavial Georges Benoît Baptiste.

Il est né à Paris, le 6 août 1788, à Paris (34). Il entre au prytanée, le 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802). Classé 10ème sur 26 élèves, en 1er cours d'humanités, il est considéré comme assez bon. Il refuse sa nomination au Lycée de Lyon. Sa famille, par l'arrêté (35) du 15 nivôse an XII (6 janvier 1804), obtient son maintien au prytanée. En 1806, il est élève au Lycée Impérial (36). Par la suite, nous pensons qu'il a exercé la profession de commissaire-priseur (37).

Levasseur Polycarpe Anne Nicolas.

Il est né le 27 janvier 1790 à Versailles (38). Son père Louis Gabriel Levasseur, écuyer, porte-manteau de la duchesse d'Artois, fait carrière militaire. Il meurt en 1797 près de Wissembourg, à la suite d'une blessure comme chef de la 73ème demi brigade à l'armée du Rhin (39). Il était destiné à une carrière brillante, constate sa veuve, car il allait être promu général de brigade. Elle-même est la fille du littérateur Querlon (40). A la suite de la mort de son mari, elle se trouve démunie de tout. Elle avait obtenu de l'Etat une pension de 1300 francs comme veuve d'un défenseur de la patrie, mais cette pension n'est pas payée. En plus de ses deux enfants elle a la charge de sa mère. Elle demande au Directoire de lui accorder la faveur d'envoyer son fils au Collège Egalité, selon la loi du 5 mai 1793. Malgré ses pétitions répétées, elle n'obtient pas satisfaction. Son fils Polycarpe suit les cours du prytanée comme externe, ce qui lui occasionne de nombreux frais. Elle obtient sa nomination (41), le 21 germinal an VIII (11 avril 1800), par le ministre de l'intérieur. Au moment de sa nomination au Lycée de Lyon, il suit les cours de la 2ème d'humanités. 15ème sur 17ème, il est considéré comme bon élève. Sa mère demande aux autorités de le maintenir au prytanée (42). Mais en vain, sa nomination à Lyon est confirmée. Elle tente une ultime démarche en faisant constater qu'elle " est presque mourante à Paris. " Malgré tout, son fils est dirigé sur Lyon (43). Le lycée lui affecte le numéro 5.

Hachin-Courbeville Pierre Louis.

Il est né à Dreux, le 2 avril 1790 (44). Son père Etienne de Courbeville, lors de sa naissance, est commandant de la maréchaussée de Dreux. Son parrain Pierre Hachin, écuyer, est conseiller du roi. Au moment de sa nomination, il est en 1er cours élémentaire de langue latine. Classé 2ème sur

28, il est considéré comme bon élève. Son père demande son maintien au prytanée, mais sa nomination est maintenue pour Lyon. Le lycée lui affecte le numéro 9.

Foulon Jean-François Veron.

Sur les listes du prytanée, on indique qu'il est né le 22 août 1789 (45). En 1804, on confirme qu'il est né à Argentan. Or, sur le registre des naissances de la paroisse Saint-Martin d'Argentan (46), il est indiqué " Jean-François Verson fils de Marin François Verson, plafonneur et de Jeanne Le Monier. " Le parrain est François Le Pelletier de Magny, fils de René le Pelletier, sieur du Coudray, conseiller du roi. Nous pensons donc que le nom de Foulon a été donc ajouté par la suite (47). Son père, sous la Révolution, fait carrière militaire (48). Au moment de sa nomination au Lycée de Lyon, il est en 2ème cours d'humanités. Classé 14ème sur 28, il est considéré comme assez bon. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 10.

Frain Carolin.

Il est né le 14 juillet 1789 à Avranches (49). Son père, avocat au baillage d'Avranches, occupe des fonctions importantes, lors de la Révolution. Membre de l'administration centrale de la Manche (50), il est élu député au Conseil des Anciens (51). Carolin est admis au Prytanée de Paris (52), le 5 frimaire an VIII (26 novembre 1799). Classé 17ème sur 28, en 1er cours de langue latine. On ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Son oncle, sans doute militaire, demande son maintien au prytanée (53). Sa demande est acceptée. Il continue ses études au Lycée de Paris (54).

Fergand Henri.

Il est né, le 16 juillet 1790, à Saint-Louis de Fribois (55). Son père d'origine noble, meurt au service (56). Son grand-père Dejean, militaire, est chevalier de Saint-Louis. Son oncle maternel est aussi un militaire. Muni de toutes ces recommandations, Henri Fergand est admis au prytanée. Au moment de sa nomination au Lycée de Lyon, il est en cours de langue latine. 27ème sur 28, il est considéré comme assez bon mais étourdi. Le lycée lui affecte le numéro 11.

Pietra Santa Dominique (57).

Il est né à Ajaccio, le 20 novembre 1792 (58). Son père est avocat. Il est apparenté au cardinal Fesch (59). Il est admis au prytanée, le 14 floréal an X (4 mai 1802). Au moment de sa nomination, il est au 2ème cours élémentaire de langue latine. 2ème sur 22, il est considéré comme un très bon élève. Le lycée lui affecte le numéro 12.

Sebastiani Jean Antoine Tiburce (60).

Il est né le 31 mars 1788 à la Porta. Cadet du général Horace Sébastiani, il est admis le 5 messidor an X (24 juin 1802) au prytanée. Il suit les cours de 3ème de mathématiques. 21ème sur 29, il est considéré comme faible, mais il a une très bonne conduite. Son frère intervient pour le maintenir au prytanée (61). L'arrêté du 29 fructidor an XI régularise sa situation (62).

Hardouin Louis Eugène (63).

Il est né le 26 juillet 1789 à Paris. Son père est professeur de droit à l'Université de Paris (64). Il avait obtenu pour son fils Edme-Alphonse une bourse de la fondation Bougault au Collège de Maître Gervais (65). Il l'a fait transférer, le 5 floréal an VII (24 avril 1799) à son fils Louis

Eugène, qui rentre au Prytanée, le 9 thermidor an VII (27 juillet 1799). Il est alors juge de paix du canton de Joigny. Louis Eugène suit le 1er cours d'humanités. 4ème sur 26, il est considéré comme un très bon élève. Son père, alors juge à la Cour d'appel de Paris, voudrait qu'il reste au Prytanée (66). Malgré tout, il est dirigé sur le Lycée de Lyon. On lui affecte le numéro 6.

Defiefville Jean-françois Frédéric Auguste (67).

Il est né à Marseille, le 12 septembre 1789 (68). Grâce à ses alliances, en particulier celle de son grand-père maternel Pelley de Pléville (69), il entre au Prytanée de Paris, le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799). Au moment de sa nomination, il est en 1er cours d'humanités. 14ème sur 26, il est considéré comme un bon sujet. Son grand-père, alors sénateur, intervient pour demander son maintien au Prytanée (70). Sa situation est régularisée, par l'arrêté du 29 fructidor an XI (71). Il suit les cours du Lycée de Paris et se destine à une carrière militaire (72).

Lambert François-Marie.

Nous n'avons guère de renseignements sur cet élève. Il est né, soit en 1787, soit en 1789 (73). Il suit le 1er cours d'humanités. Classé 17ème sur 29, il est considéré comme bon. Son père demande son maintien au Prytanée. Il semble qu'on le dirige sur l'Ecole Spéciale militaire (74), mais il n'est pas indiqué sur le registre de cette école (75). Il se peut qu'il ait été envoyé directement au service.

Moncarville François Louis Gédéon.

Il est né, le 27 mars 1789 à Caen (76). Il entre au Prytanée, le 13 brumaire an V (3 novembre 1796). Au moment de sa nomination, il est en 1er cours d'humanités.

20ème sur 26, il est considéré comme un élève faible et difficile. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 7.

Villard Charles Joseph.

Il est né le 27 mars 1789, à Viré (77). Il est indiqué qu'il entre au prytanée (78), le 1er floréal an IX (21 avril 1801). Or, Bonaparte, lors de sa visite au prytanée, le 2 prairial an IX (22 mai 1801), l'interroge sur le gérondif (79). Donc cet élève a été nommé avant 1801. Lors de sa nomination, il suit le 2ème cours de grammaire latine et de langue latine. 3ème sur 22, il est considéré comme un très bon élève. Il ne faut pas le transporter ailleurs, recommande l'administration du prytanée. Malgré tout, il est nommé. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 8.

Olivier Joseph (80).

Il est né le 9 septembre 1792, à Longwy (81). Son père fait une brillante carrière militaire et devient général (82). Joseph entre au Prytanée de Paris, le 13 ventôse an IX (4 mars 1801). Lors de sa nomination, il est en 2ème cours élémentaire. 9ème sur 22, il est considéré comme un bon élève. Son père est à Paris, à la suite de blessures graves. Il ne semble pas qu'il ait demandé que son fils soit maintenu au prytanée. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 13.

Dupuis Hubert.

Il est né le 29 septembre 1790, à Paris (83). Il entre au prytanée, le 4 germinal an VIII (25 mars 1800). Au moment de sa nomination, il est en 2ème cours élémentaire. 19ème sur 22, il est considéré comme un élève faible. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 14.

Vergès Anne François Eugène.

Il est né le 8 août 1792, à Paris (84). Son père fait une carrière militaire et il est assassiné alors qu'il est général de brigade (85). Il est admis au Prytanée le 1er thermidor an VIII (20 juillet 1800). Lors de sa nomination, il suit le cours de grammaire. Classé 1er sur 26, il est considéré comme un bon élève. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 15.

Marchant Nicolas Sulpice.

Il est né le 17 juin 1788 (86), à Paris. Il est nommé au Prytanée (87), le 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798). Il intègre, le 10 brumaire an VII (31 octobre 1798). Lors de sa nomination, il est en cours de grammaire. Classé 4ème sur 26, il est considéré comme un bon élève. Cependant il est malade. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 16.

Maldant Marc Antoine.

Il est né le 9 août 1792 à Bussy le Grand (88). Son père Charles Maldan est marchand à Bussy. Par sa mère, il est apparenté au général Junot (89). Il entre au Prytanée, le 21 ventôse an IX (12 mars 1801). Lors de sa nomination, il suit le cours de grammaire. 5ème sur 26, il est considéré comme faible. Le général intervient pour le faire maintenir au Prytanée. Sa situation est régularisée par l'arrêté (90) du 29 fructidor an XI (16 septembre 1803). Il suit les cours du Lycée de Paris. Par la suite, il fait des études de droit à la Faculté de Dijon (91).

Vianey Antoine François.

Il est né à Lyon, le 7 mars 1791 (92). Son père Humbert exerce la profession de marchand. Ruiné par la Révolution, il s'engage. Il est tué. Son épouse, considérée comme veuve d'un défenseur de la patrie (93), obtient une pension. Son

fils est envoyé au Prytanée, où il y rentre, le 1er ventôse an IX (20 février 1801). Il suit les cours de grammaire. 8ème sur 26, il est considéré comme un élève faible. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 17.

Ornano Barthélemy.

Sur la liste du Prytanée, on indique : né le 18 novembre 1789 à Ajaccio, fils d'un conseiller de préfecture (94). M. de Geminy, l'historien de la famille, indique comme date de naissance, le 14 mai 1786 (95). Cette contradiction nous a posé quelques problèmes. En fait, M. de Gemigny se trompe. Barthélemy Ornano, né le 17 mai 1786, est mort le 10 octobre 1786 (96). Son père Louis Antoine d'Ornano (97) redonne le nom de Barthélemy à un autre de ses enfants, né le 18 novembre 1789. Il est apparenté par son épouse Isabelle Bonaparte au Premier Consul. Son frère Michel-Ange est député du Liamone. Un autre de ses frères, Philippe Antoine d'Ornano fait une carrière militaire brillante. On comprend que Barthélemy soit affecté au Prytanée où il intègre, le 13 nivôse an IX (2 janvier 1801). Il suit le cours de grammaire. Classé 12ème sur 26, il est considéré comme assez bon. Il est nommé au Lycée de Lyon pour qu'il ne soit pas sans doute séparé de Pietra Santa. Autrement, il aurait été maintenu à Paris. Le lycée lui affecte le numéro 18.

Dhondelot César.

Il est né le 26 avril 1793, en Ile de France (98). Il entre au Prytanée de Paris, le 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802). Il est en 2ème cours élémentaire. Ses parents, qui habitent Paris, demandent son maintien au Prytanée. Ils obtiennent satisfaction. Sa situation est régularisée par l'arrêté (99) du 29 fructidor an XI (16 septembre 1803). Il quitte le Lycée de Paris, le 1er nivôse an XIII (22 décembre 1804).

Barthélemy François Etienne Marie.

Il est né à Marseille, le 22 juillet 1790 (100). Il entre au Prytanée, le 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802). Il suit le 2ème cours élémentaire. Ses parents habitent Paris et demandent son maintien au Prytanée. Ils obtiennent satisfaction. Sa situation est régularisée (101) par l'arrêté du 29 fructidor an XI (16 septembre 1803). En 1806, il est encore au Lycée Impérial.

Grassi Philippe, né le 6 juillet 1788 à Palerme.

Grassi Antoine, né le 13 juillet 1791 à Palerme.(102).

Leur oncle, le colonel Alfro Grassi (103), commandant de la place forte de Syracuse, protège l'équipage d'un corsaire français échoué en 1796. Mais la reine de Naples ordonne son arrestation et le fait condamner à 20 ans de prison, puis à mort. Grâce à la complicité du guichetier de la prison, il s'enfuit et on ordonne la vente de ses biens. Son frère, père de Philippe et d'Antoine, vient à Naples réclamer la protection du ministre plénipotentiaire de France en faveur du colonel. Il est arrêté et exécuté, laissant une veuve avec de nombreux enfants. Le colonel recueille donc les deux garçons qui sont admis au Prytanée de Paris, le 14 brumaire an IX (5 novembre 1800). Lors de leur nomination à Lyon, Philippe, bon élève, suit le 2ème cours élémentaire tandis qu'Antoine, en cours de grammaire, a des difficultés. Il sait mal le français. Le Lycée de Lyon leur affecte les numéros 19 et 20.

Ainsi, sur 31 élèves du Prytanée de Paris, nommés au Lycée de Lyon, 11 ne rejoignent pas, ce qui donne 20 élèves pour le Lycée de Lyon. Nous savons que, pour être nommé au Prytanée, il fallait avoir un père ou un parent proche qui ait occupé soit des

fonctions militaires, soit des fonctions administratives sous la Révolution. Pour cette raison, Chicou, Fergand, Foulon, les deux frères Grassi, Griffet-Labaume, Hachin-Courbeville, Levasseur, Olivier, Ormano, Vergès et Vianey ont été nommé comme fils ou proches parents de militaires. Nous ignorons la profession des pères de Dupuis, Marchand, Moncarville, Tilly et Villard, mais en principe leur nomination dépend de la même exigence. 3 élèves présentent des situations particulières. Duleau est fils de fonctionnaire. Hardouin a bénéficié d'un privilège accordé à sa famille. Pietra Santa est nommé grâce à sa parenté avec le cardinal Fesch, et aux bonnes relations de son père avec la famille d'Ormano. La plupart de ses élèves sont destinés à l'Ecole Spéciale militaire.

On comprend que ce mode de recrutement rend assez inutile l'étude de l'origine géographique des élèves (104). De plus, le Lycée de Lyon est un des premiers lycées créés. On nomme des élèves qui auraient préféré rester au prytanée. Malgré tout, on peut justifier certaines nominations. Deux élèves sont originaires de Lyon. Les deux Grassi vont à Lyon parce que leur mère a de la famille dans cette ville (105). Pietra Santa et d'Ormano sont des protégés de l'archevêque de Lyon. Hardouin est suivi par le censeur, ami de sa famille (106). Griffet de Labaume a de la famille dans la région lyonnaise. Les 6 autres Parisiens peuvent se considérer comme des exilés. Le Corrèzien voulait aller à Moulins, mais c'est un lycée de 3ème classe. Les nominations des 3 élèves du Calvados, celle d'Eure-et-Loire, et celle de l'Orne s'expliquent plus difficilement. Dès leur nomination, les élèves sont dirigés sur Lyon. Les premiers arrivent au début du mois de juin 1803 (107).

b) Les élèves nommés au Prytanée de Paris, mais non affectés.

18 élèves nommés au Prytanée de Paris, mais non affectés, sont dirigés directement sur le Lycée de Lyon.

Lamotte Casimir Terrin.

Il est indiqué comme originaire du Quesnoy dans le Nord et serait né en 1790, mais nous n'avons pas trouvé son acte de naissance (108). Son père est capitaine à la 30ème légère. Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 21.

Cuny Etienne.

Il est né à Paris, le 19 février 1797 (109). Son père est employé principal de la carte au ministère de la guerre. Il aurait voulu que son fils soit nommé à Paris, mais sa demande est rejetée (110). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 22.

Dronchat Jean-Claude.

Il est né en 1791 à Saint-Innocent (111). Son père, notaire public à Aix, a été secrétaire de mairie (112). Il obtient la nomination de son fils au prytanée. Mais, à la suite des nouvelles décisions, on lui demande de placer son fils aîné comme pensionnaire payant pour faire bénéficier à Jean-Claude d'une place gratuite (113). Il accepte mais demande le Lycée de Grenoble. Mais celui-ci n'est pas encore formé ; pour cette raison, on les admet à celui de Lyon. On affecte à Jean-Claude, le numéro 23.

Chaptal Crépin.

Il est né le 30 mai 1787 à Nougaret (114). Son oncle est ministre de l'intérieur. Celui-ci aurait pu le faire nommer au Lycée de Paris. On lui affecte le numéro 24.

Trappier Joseph Narcisse.

Il est né le 27 octobre 1791, à Saint-Fortunat (115).

Trappier Charles Antoine.

Il est né, le 1er ventôse an II (19 février 1794) à Saint-Fortunat (116).

Leur père est receveur de l'arrondissement (117). Leur mère est une soeur du général Rampon, devenu sénateur (118). Ils reçoivent respectivement les numéros 25 et 26.

Mullon André Martial.

Il serait né en 1791 (119). Son père était capitaine de vaisseau. Il a été tué sur la frégate Cléopâtre (120). André Martial est admis au Lycée de Lyon qui lui affecte le numéro 27.

Kuhu ou Kuhn Jean André.

Il serait né en 1792. On indique qu'il est originaire de Blois, mais nous n'avons pas retrouvé son acte de naissance (121). Son père André, fils de militaire, fait carrière dans l'armée (122). En l'an VIII, il est blessé à la bataille de Marengo, alors qu'il est chef de bataillon (123). Le fils obtient une nomination au Prytanée. On le dirige directement sur le Lycée de Lyon qui lui affecte le numéro 28.

Antoine Jean-Pierre.

Il est né le 7 avril 1791 à Bar-le-Duc (124). C'est le fils d'un lieutenant de gendarmerie. Son père, en 1803, est à Lyon (125). Le lycée lui affecte le numéro 29.

Kummer.

C'est le fils d'un officier mort en activité (126). Il est dirigé sur le Lycée de Strasbourg (127).

Laurent Pierre François.

Il est né à Lorient, le 25 mai 1792 (128). C'est le fils d'un capitaine d'artillerie (129). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 30.

Labarrière Frédéric.

Il est né le 16 juin 1791 à Lautrec (130). Son père, sous-lieutenant de la demi-brigade des Deux-Sèvres et du Tarn, ne le reconnaît qu'en 1795 (131). Au moment de sa nomination, son père est chef de bataillon de la 24ème légère. On lui affecte le numéro 32.

Godenne Antoine.

Il est né le 22 mai 1791 à Pont Saint-Esprit (132). C'est le fils naturel de Marie Anne Robert. Son père Joseph Godenne, militaire, le reconnaît. Il meurt en 1803, après 22 ans de service dans l'armée, alors qu'il est lieutenant au 14ème régiment de ligne (133). Antoine est proposé d'abord pour le Lycée de Moulins (134). Mais sa mère s'est installée à Lyon. Pour cette raison, on l'envoie au Lycée de Lyon qui lui affecte le numéro 33.

Tilly Gustave.

C'est le fils d'un ancien élève de l'Ecole Spéciale militaire (135). Nous n'avons pas d'autres renseignements (136). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 34.

Henri François.

Il est âgé de 13 ans. On indique que c'est le fils d'un sous-officier de la 55ème brigade, mort au service (137). Or, aucun sous-officier du même nom ne correspond aux

renseignements donnés (138). Le Lycée de Lyon affecte à François le numéro 35. Cependant nous pensons qu'il n'a pas rejoint.

Crépin Nicolas Gabriel.

Son père Nicolas (139) fait une carrière militaire. Il est blessé à la bataille de la Trebbia. Peu de temps après la nomination de son fils, il obtient sa retraite (140). Le Lycée de Lyon affecte à Nicolas Gabriel le numéro 36.

Bellancourt Louis-Philippe.

Il est admis en qualité de neveu du chef de bataillon Charles Louis Bellancourt (141). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 37.

Desgardes Jacques-Germain.

Il est admis en qualité de frère d'un militaire de la 55ème demi-brigade (142). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 38.

Sur les 18 élèves nommés, 16 sont fils ou parents de militaires. Ainsi, se confirme la vocation militaire du prytanée, mais le lycée hérite de cette situation. Chaptal est nommé à la suite de sa parenté avec le ministre de l'intérieur. On oblige le père de Dronchat à placer un autre de ses fils comme pensionnaire payant. Les pères ou proches parents des élèves pour la plupart d'origine modeste. Ils ont gagné leurs grades lors des guerres révolutionnaires et consulaires. Ils sont attachés au régime et sont récompensés en obtenant des places gratuites.

c) Les élèves nommés directement.

Dessessart Antoine.

Nous ne possédons guère d'indications sur cet élève. Nous savons seulement que son père était un ancien militaire qui a 30 ans de service (143). Pour cette raison, il est possible que ce soit Dessessart André Louis Joseph, né le 7 décembre 1743 à Abbeville et qui s'est retiré avec le grade de capitaine avec 31 ans 4 mois 17 jours de service (144). Antoine Dessessart est nommé (145), le 3 floréal an XI (23 avril 1803). Le lycée lui affecte le numéro 39.

Richard Jean.

Il est nommé (146), le 3 floréal an XI (23 avril 1803). C'est le neveu du général Digonnet (147), originaire de Crest. Il serait né en 1788. Le lycée lui affecte le numéro 40.

Pittion Hippolyte.

Il est né à Jujurieux, le 5 septembre 1788 (148). Son père Laurent est chirurgien dans cette ville (149). Hippolyte suit les cours de l'école secondaire de Bourg, lors de sa nomination, le 3 floréal an XII (23 avril 1804). Le lycée lui affecte le numéro 42.

Siblot Germain Auguste.

Il est né le 28 août 1793 à Quincey (150). Son père Claude Nicolas est avocat (151). Il meurt alors qu'il occupait des fonctions administratives. Sa mère Elisabeth Bureaux de Pusy est la soeur du préfet du Rhône. Pour cette raison Germain Auguste est nommé (152), le 8 vendémiaire an XII (30 septembre 1803). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 43.

Bouilhaine Sylvestre André.

Son père est capitaine au 55ème régiment d'infanterie de ligne (153). Celui-ci se retire dans son

département d'origine (154). Sylvestre André serait né en 1792, mais nous n'avons pas retrouvé son acte de naissance. Il est nommé (155), le 8 vendémiaire an XII (1er octobre 1803). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 44.

Grinand Scipion.

C'est le fils d'un chirurgien major du 110ème régiment d'infanterie de ligne (156), originaire de Lyon. Il serait né en 1795. Il est nommé (157), le 10 vendémiaire an XII (3 octobre 1803). Le Lycée de Lyon lui affecte le numéro 45.

Baude Jean-Jacques.

Il est né le 19 février 1792 à Valence (158). Son père Joseph Baude (159), avant la Révolution, a été substitut du procureur général en Corse. Il devient par la suite administrateur du département de la Drôme et fait connaissance de Bonaparte. Il l'accompagne dans l'expédition d'Egypte. Il est nommé sous-préfet de Tournon, le 11 brumaire an XI (2 novembre 1802). Par la suite, il sera préfet du Tarn, baron de l'empire et préfet de l'Ain durant les Cent-Jours. Son fils Jean-Jacques est nommé (160), le 29 brumaire an XII (21 novembre 1803). Le lycée lui affecte le numéro 46.

Fontbonne Henri Alexandre.

Nous avons le choix entre Henri Alexandre Guillaume Fontbonne, né à Etoile (161), le 28 février 1788 et Henri Alexandre Fontbonne (162), né le 26 novembre 1789, à Etoile. Leur père participe à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (163). Après une carrière militaire brillante, il est assassiné en 1796, alors qu'il est général (164). Nous pensons qu'Henri Alexandre Guillaume est nommé au Lycée de Moulins (165), alors que son frère va au Lycée de Lyon (166), le 9 frimaire

an XII (1er décembre 1803). On lui affecte le numéro 48.

Sornet Jean-Joseph Isidore.

Il est né à Valence (167) le 6 floréal an VI (25 avril 1798). Son père, Henry Sornet, né à Metz, le 15 mars 1763 (168), commence sa carrière militaire en 1780 comme simple soldat. En garnison à Grenoble, il se marie à Valence avec Constance Faure en 1789. La Révolution lui donne des promotions rapides. Lieutenant en 1792, il est nommé adjudant-général en 1797. Blessé à l'affaire de Canoye en Egypte, il décède le 30 ventôse an IX (21 mars 1801). Il laisse trois enfants. Pour cette raison, on nomme Jean-Joseph Isidore, élève national au Lycée de Lyon (169).

Ces neuf élèves ont profité des places laissés vacantes, par la démission des élèves du Prytanée. La plupart d'entre eux sont originaires de la région lyonnaise ou proches de cette région. On a donc respecté leur origine géographique. On a nommé aussi des élèves dont les pères ou proches servent dans le 55ème régiment d'infanterie de ligne. Nous ne pouvons pas en donner une explication satisfaisante. Cependant il est possible que chaque régiment disposait de quelques places gratuites pour les lycées. Dans ce cas, le 55ème régiment d'infanterie de ligne aurait bénéficié de celles du Lycée de Lyon.

B) Les élèves recrutés par le concours.

Dans chaque département, au siège de l'Ecole centrale, la Commission organise un concours. Se présentent tous les élèves suivant soit les cours de l'Ecole centrale, soit les cours des écoles secondaires, soit les cours des écoles privées (170). Cependant nous pensons que ce concours était réservé aux fils ou proches de personnes ayant exercé des fonctions administratives ou militaires sous la Révolution ou le Consulat. Les candidats sont fort nombreux. Pour cette raison, la Commission prend en compte les recommandations qui lui permettent ainsi de départager. Toutefois certains élèves sont admis uniquement sur leurs qualités.

a) Les élèves du département du Rhône.

La Commission pense qu'il faut retenir 20 élèves pour le Rhône au lieu des 16 prévus (171). En effet, la Loire ne compte aucune école secondaire et, de ce fait, peut à peine fournir 12 à 14 élèves au Lycée de Lyon. Or le premier pourrait fournir aussi bien 40 élèves que 20 élèves. Il serait donc normal que le second lui cède 2 ou 4 places. La Commission examine de nombreux élèves dans les différentes écoles secondaires du département, mais la plupart des candidats sont originaires de Lyon.

La Commission établit deux listes, de 20 noms chacune. La 1ère rassemble les élèves de 12 à 15 ans. La 2ème groupe les élèves de 9 à 12 ans. En principe ceux qui sont âgés plus de 14 ans sont exclus. Les candidats sont classés par ordre de mérite.

Les élèves nommés de 12 à 15 ans.

Les 10 premiers sont nommés.
Les suivants sont inscrits sur une liste d'attente.

1er : Brachet Louis.

Il est indiqué que son père a été exécuté sous la Révolution. Nous avons donc le choix entre Brachet Louis Barthélemy, né à Givors, le 21 avril 1789 (172) et dont le père a été fusillé, le 25 décembre 1793 (173). Cependant, dans les palmarès, jamais le prénom Jean n'apparaît. De plus, on aurait indiqué originaire du Rhône, plutôt qu'originaire de Lyon. Nous pensons donc qu'il s'agit de Louis Brachet, né le 17 janvier 1789, à Lyon (174). Son père Jean Brachet, protestant, marchand toilier, est condamné à mort par la Commission révolutionnaire et guillotiné, le 9 décembre 1793 (175). Louis suit les cours de l'école Chevassu, située à la Croix-Rousse. La Commission lui fait expliquer un extrait de l'Enéide et un texte de le Tasse. Il est interrogé, en géométrie, sur le carré de l'hypothénuse et, en algèbre, sur l'équation générale du 2ème degré. C'est un enfant plein de sensibilité et d'intelligence, remarque la Commission. Le lycée lui affecte le numéro 49 (176).

2ème : Louet Jean-César.

Il est né, le 29 octobre 1788 à Marseille (177). Ses parents ont dû s'installer à Lyon après la Révolution. Son père Abraham Alexandre, négociant, semble avoir eu des difficultés financières. En 1809, il est domicilié 163, quai Saint-Vincent (178). Jean-César suit les cours de l'école secondaire de la veuve Gors à la Croix-Rousse. Il doit expliquer un extrait de l'Enéide. Il est interrogé sur la versification latine, sur les équations du second degré et sur la géométrie de Legendre. La Commission indique que c'est fort bien. Le lycée lui affecte le numéro 50.

3ème : Lavaure Pierre.

Il est né le 18 mars 1789 à Lyon (179). Son

père, marchand (180), se noie dans le Rhône (181), sans laisser de fortune. Sa mère, Catherine Luquet, se remarie, le 15 juin 1808, avec Claude Antoine Cottier, juge au tribunal civil de Lyon (182). Pierre suit les cours de l'école secondaire Rey. Il doit expliquer des extraits de Tite-Live, de Virgile et de Gessner. Il est interrogé en géographie et sur le système métrique. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 51.

4ème : Mermier Ennemond.

Il est né à Lyon, le 14 mars 1790 (183). Son père, Claude Jean-Baptiste, est marchand orfèvre (184). En 1809, il est domicilié 35, place de l'herberie (185). Ennemond suit les cours de l'école de Crozier et de Philippe, située à la Croix-Rousse. Il doit expliquer des extraits de Tite-Live, d'Horace et de Le Tasse et interrogé sur les fractions et sur une pièce de vers latins traduits en français. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 52.

5ème : Chapot André.

Il est né à Vienne, le 13 mars 1789 (186). Son père est négociant. Il suit les cours de l'école de la veuve Farjas et Astier. Il doit expliquer un extrait des Géorgiques. Il est aussi interrogé sur des vers latins et français de sa composition, et sur le carré de l'hypothénuse. La Commission indique que c'est fort bien. le lycée lui affecte le numéro 53.

6ème : Pignatel Jean-Claude.

Il est né le 11 octobre 1789 à Lyon (187). Son père, Pierre-Joseph, est médecin à l'Hôtel-Dieu depuis

1794 (188). En 1809, il est domicilié à l'angle des rues Saint-Jean et la Fronde (189). Jean-Claude suit les cours de l'école Raymond. Il doit expliquer un extrait de Salluste. Il est interrogé sur la règle du plus grand diviseur démontrée algébriquement. Il a un air spirituel, constate la Commission. Le lycée lui affecte le numéro 54.

7ème : Varenard Félix-Joseph.(190).

Il est né à Villefranche, le 19 juin 1791 (191). Son père, Antoine Varenard, avocat, s'installe à Lyon. Il est reçu, le 20 janvier 1772, conseiller en la Cour des monnaies (192). En 1787, il est conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon (193). En 1809, il est domicilié 5, place du Gouvernement (194). Félix-Joseph suit les cours de l'école Baroud. Il doit expliquer un extrait de l'Enéide. Il est interrogé sur de la prosodie et de la géographie. La Commission indique que c'est bien. Le lycée lui affecte le numéro 55.

8ème : Reyre Clément.

Il est né à Lyon, le 5 mai 1790 (195). Son père, Vincent Reyre, né le 10 juillet 1762 (196), est reçu avocat en parlement, en 1785 (197). Nommé membre du Collège électoral du département du Rhône (198), il aura, sous la Restauration, une carrière brillante de magistrat (199). Aux yeux des autorités, il a bonne réputation (200). En 1809, il est domicilié 168, place de Roanne (201). Clément suit les cours de l'école Baroud. Il doit expliquer un extrait de l'Enéide. Il est interrogé sur de la prosodie et de la géographie. La Commission indique que c'est bien. Le lycée lui affecte le numéro 56.

9ème : Perreyve Joseph.

Il est né à Lyon, le 21 novembre 1790 (202). Son père, Jean-Baptiste Perreyve né en octobre 1757 à Lyon, marchand-drapier, a quelques responsabilités sous la Révolution (203). Par la suite, il est nommé membre du Collège électoral du département du Rhône (204). En 1809, il est domicilié 133, rue des Trois-Carreaux (205). Joseph suit les cours de l'école Bouteille, située à Fourvière. Il doit expliquer des extraits de Virgile et de Tite-Live. Il est interrogé en géographie et sur les quatre règles complexes d'arithmétique. La Commission indique que c'est bien. Le lycée lui affecte le numéro 57.

10ème : Paret Camille.

Il est né à Lyon, le 19 août 1790 (206). Son père, marchand, est ruiné par l'incendie d'une manufacture aux Brotteaux pendant le siège de Lyon. Camille suit les cours de l'école Gache. Il doit expliquer un extrait de l'Enéide. Il est interrogé sur l'arithmétique et sur les équations du premier degré. La Commission constate qu'il a de l'esprit et l'amour du travail. Il a demandé à étudier les mathématiques pour le récompenser de ses succès en latin. Le lycée lui affecte le numéro 58.

Les 9 élèves suivants sont refusés (207).

Les élèves de 9 à 12 ans.

1er : Ménestrier Emile.

Il est né à Lyon (208), le 30 frimaire an III (20 décembre 1794). C'est le fils du professeur de l'Ecole centrale du Rhône. La Commission lui donne à expliquer un extrait du De viris illustribus. La Commission remarque que c'est un enfant intéressant et plein de dispositions. Mais, en fait, elle lui accorde la première place à la suite de la mort de son père et de sa situation familiale (209). Le lycée lui affecte le numéro 59.

2ème : Meillan Jacques.

Il est né le 1er septembre 1793 à Lyon (210). Son père, marchand rubanier, exerce les fonctions d'officier municipal, durant la Révolution (211). Jacques suit les cours de l'école secondaire de Cuvillier à Lyon. Il doit expliquer des extraits de Quinte-Curce et de Virgile. Il est interrogé sur de l'arithmétique, de la géographie et sur le système métrique. La Commission le considère comme très bon. Le lycée lui affecte le numéro 60.

3ème : Cattel Gabriel.

Il est né à Lyon, le 28 avril 1792 (212). Son père, Louis, marchand, est ruiné pendant la Révolution. En 1809, dessinateur, il est domicilié 52, place Saint-Pierre. Gabriel suit les cours de l'école secondaire Chevassu. Il doit expliquer un extrait des Métamorphoses d'Ovide. La Commission le considère comme bon. Le lycée lui affecte le numéro 61.

4ème : Verdelle Antoine.

Nous pensons que c'est le fils du Commissaire du roi près le tribunal de district de Roanne (213). Dans ce cas, c'est le neveu et le filleul de Delandine. Grâce à son oncle, il suit les cours de l'Ecole centrale du Rhône. Il est né à Roanne, le 12 janvier 1792 (214). Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Il est interrogé sur de la syntaxe, de la grammaire latine et française. La Commission lui trouve de l'intelligence et des facilités. Ce serait sa parenté avec Delandine qui lui permettrait d'être retenu par la Commission. Le lycée lui affecte le numéro 62.

5ème : Montucla Pierre.

Il est né le 25 janvier 1792 à Condrieu (215). Son père est notaire et géomètre. Durant la Révolution, il est procureur de la commune. Pierre suit les cours de l'Ecole secondaire Condamine à Lyon. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Son seul mérite est d'être un proche parent de Jean-Etienne Montucla, historien des mathématiques (216). Son père est sans fortune. Il a 9 enfants à sa charge. Toutes ces considérations justifient son choix. Le lycée lui affecte le numéro 63.

6ème : Giraudet Pierre.

Il est né le 7 février 1792 à Lyon (217). Il est dit que son père meurt, laissant sa famille sans ressources. En fait, ce n'est pas vrai, car son père est toujours vivant en 1812 (218). Pierre suit les cours de l'école secondaire Frachon à Lyon. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. Il n'y a aucune remarque sur son niveau d'études. C'est le neveu du conseiller de préfecture Champagne qui s'occupe de lui, et du directeur du Prytanée de Paris. Pour cette raison, il est retenu sur la liste. Le lycée lui affecte le numéro 64.

7ème : Bérenger Auguste.

Il est né le 28 juillet 1793 à Toulon (219). Son père, parfumeur, est le frère du proviseur Laurent Pierre Bérenger. Sa mère est originaire de La Seyne. Tous les deux sont massacrés lors du siège de cette ville. Son oncle, Laurent Pierre Bérenger, le recueille et lui fait suivre les cours de l'Ecole centrale. Il est interrogé en syntaxe, grammaire française et latine. La Commission s'émeut de sa situation. En effet, à la suite du décès de son cousin, sa tante ne le supporte plus. Il a fallu le placer dans une pension trop coûteuse pour le proviseur. Au regard

de ses malheurs et des services de son oncle, la Commission le retient sur sa liste. Le lycée lui affecte le numéro 65.

8ème : Volozan Claude-Ennemond.

Il est né à Lyon le 3 juillet 1791 (220). Son père est fabricant et marchand de boutons (221). Il est domicilié dans les bâtiments du lycée. Claude Ennemond suit les cours de l'école secondaire Constantin à Lyon. Il doit expliquer des extraits de Phèdre. Il est interrogé sur de l'arithmétique et de la géographie. C'est un enfant intéressant, constate la Commission. Le lycée lui affecte le numéro 66.

9ème : Gors Louis.

Il est né le 17 août 1793 à Lyon (222). Son père Philibert dirige une pension à la Croix-Rousse. Après sa mort, sa veuve en assure la direction (223). Louis doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission lui trouve des dispositions et un air spirituel. Le lycée lui affecte le numéro 67.

10ème : Pinet Nicolas.

Il est né le 10 mars 1793 à Lyon (224). Son père Denis Pinet est sculpteur (225). Son frère aîné, Nicolas Pinet, est aussi sculpteur (226). Son oncle maternel et parrain, Claude Raud, fait une carrière militaire (227). Son père décède, le 24 pluviôse an XII (14 février 1804) (228). Nicolas suit les cours de l'école secondaire de Bouteille. La Commission l'interroge sur l'Epitome historiae sacrae. Elle trouve qu'il a de l'assurance et un air fin. Le lycée lui affecte le numéro 68.

Les 9 élèves suivants sont refusés (229). Les deux élèves placés en fin de liste sont nommés au titre d'élèves nationaux de la Loire. La Commission en propose un troisième. Il s'agit de Ravier

Jean-Claude, de Chanal Victor, et de Montmartin Antoine. Les parents de ces trois élèves promettent de placer un autre de leurs fils au lycée, ce qui justifie leur choix, ajoute la Commission. Nous les plaçons donc dans leur département d'origine.

Ravier Jean.

Sur son acte de nomination, il est indiqué Jean-Claude Ravier, âgé de 10 ans, ce qui le ferait naître en 1793. En fait il s'agit de Jean Ravier, né le 3 mars 1792 (230). Son père est notaire à Lyon (231). Le cardinal Fesch écrit à la Commission pour appuyer sa candidature. Jean est interrogé sur les conjugaisons latines. Il n'y a aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 97.

Chanal Jean-Marie François Victor.

Il est né le 23 juin 1793 à Villefranche (232). Son père est avocat avant la Révolution. Par la suite, il est juge, membre du Conseil général (233), membre du Collège électoral du Rhône (234). Sa fortune en 1807 est estimée à 120.000 francs (235). Victor doit expliquer un extrait de Phèdre. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 172. Son frère Jean-Marguerite Sébastien prend le numéro 98.

Montmartin Antoine.

Il est né à Cailloux sur Fontaine le 14 avril 1790 (236). Son père est membre du Collège départemental du Rhône (237). Antoine suit les cours de l'école Crozier et Philippe. Il doit expliquer des extraits de Quinte-Curce et de Phèdre. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 99.

Ainsi, le département du Rhône a obtenu 23 élèves. L'Ecole centrale du Rhône n'a pas été favorisée, puisqu'elle fournit seulement 3 élèves. 13 écoles privées se partagent les 20 élèves restant. L'école Crozier et Philippe place trois élèves, alors que les écoles Baroud et Gors se contentent de deux. Le recrutement est donc très varié. L'Ecole centrale avait bonne réputation et aurait dû assurer l'essentiel du recrutement. Nous pensons que la Commission a voulu diversifier le recrutement afin de montrer à tous que le lycée n'était pas la continuation de l'Ecole centrale. Malgré tout, certains élèves de l'Ecole centrale, refusés sans doute au concours, terminent leur scolarité au lycée en tant qu'externes.

La plupart des élèves retenus ont une origine sociale modeste. La plus riche famille semble être celle de Chanal. Son père a su profiter de la Révolution pour accéder à des fonctions importantes. Sur l'indicateur de Lyon de 1788, nous trouvons seulement la famille Montmartin. L'indicateur de 1810 ajoute Mermier, Pignatel, Reyre, Varenard et Volozan. Ainsi, les notables préféraient placer leurs enfants dans d'autres établissements, ce qui n'était pas nouveau (238). On pensait aussi que les places gratuites devaient profiter à des enfants de condition modeste. Ainsi, en 1807, le Commissaire de police de Lyon dénonce les avantages accordés à des enfants de famille riche (239). Cette tendance s'est continuée dans les débuts du Lycée de Lyon et il faudra attendre longtemps pour que la situation change. Il y a aussi d'autres explications. Nous pensons surtout à l'influence du clergé. Ainsi, sur l'intervention de l'abbé Forestier, la veuve Gors refuse la nomination de son fils (240), car le lycée ne dispense aucune éducation religieuse.

b) Les élèves du département de l'Ain.

Pour sélectionner 33 élèves du département, la Commission examine 330 élèves de l'Ecole centrale de l'Ain et des écoles secondaires. Elle réduit sa sélection à 32, car seulement 16 élèves seront retenus pour le Lycée de Lyon pour l'année scolaire 1803-1804.

Les élèves de 12 à 14 ans.

1er : Barbier Dominique.

Il est né le 22 mai 1790 à Lagnieu (241). Il suit les cours de l'école secondaire de Dupras et Olivier à Bourg. La Commission lui fait expliquer un extrait d'une Catilinaire. Elle l'interroge sur la cosmographie, sur la géométrie de Legendre sur les équations du premier degré, sur de l'histoire et de la grammaire. C'est un sujet distingué, constatent Villar et Delambre. Son père est cultivateur et petit propriétaire (242). Il a peu de fortune, mais Dominique a des dispositions extraordinaires, d'après ses maîtres. Ils l'ont gardé, alors que le père, qui a 5 garçons à charge, voulait le retirer. Il désirait que son fils apprenne à lire, à écrire et à acquérir des notions de calcul. C'est donc un jeune homme méritant que la Commission met en tête de sa liste. Mais en fait, il y a erreur sur la personne. En effet, il s'agit de Jean-Marie Barbier né le 6 février 1788 à Lagnieu (243). Ainsi, le 22 vendémiaire an XIV (14 octobre 1805), Dominique écrit à Fourcroy (244). Il intègre l'Ecole Polytechnique et demande qu'on donne sa place d'élève national à son frère Luc. Or c'est Jean-Marie qui réussit cet examen en 1805 (245). On peut donc penser que la Commission n'a pas été dupe, mais a voulu assurer une place à un élève brillant. Le lycée lui affecte le numéro 69.

2ème : Josserand Philippe.

Il est né le 28 décembre 1788 à Huilly (246). Son père est marchand. Nous pensons qu'il est apparenté au notaire de Louhans (247), ancien capitaine. Philippe suit les cours de l'école secondaire Dupras et Olivier. Il doit expliquer un extrait d'une Catilinaire. Il est interrogé sur de la cosmographie, sur les équations du premier degré. La Commission lui trouve de la vivacité de l'esprit. Le lycée lui affecte le numéro 70.

3ème : Battur Georges Bonaventure.

Il est né le 12 novembre 1788 à Louhans (248). Son père Claude-Antoine est Commissaire en droits seigneuriaux à Louhans. Pendant la Révolution, il est administrateur du district de Bourg (249). Par la suite, il est adjoint au maire de Montrevel et membre du Collège électoral de l'arrondissement de Bourg. Sa fortune est estimée à 15.000 francs. Il a 4 enfants. Son fils, Georges Bonaventure, suit les cours de l'école secondaire de Dupras et Olivier. Il doit expliquer un extrait des Catilinaires. Il est interrogé sur les équations du premier degré et en histoire. Il a du bon sens et de l'intelligence, remarque la Commission. Le lycée lui affecte le numéro 71.

4ème : Marchand Jean-Marie.

Il est né le 16 juillet 1787 à Montrevel (250). Son père avant la Révolution exerçait les fonctions de greffier de la ville de Montrevel. Le 28 germinal an VIII (18 avril 1800), il est nommé chef de bureau à la préfecture de l'Ain (251). Jean-Marie suit les cours de l'école secondaire de Dupras et Olivier à Bourg. Il doit expliquer un passage d'une Catilinaire. Il est interrogé en histoire, sur les équations du premier degré. La Commission lui trouve un air spirituel. Le lycée lui affecte le numéro 72.

5ème : Frémion Felix.

La Commission indique qu'il a 15 ans et qu'il est originaire de Varambon. En fait il est né le 23 juillet 1785 (252) et non en 1779 comme l'indique Dufay (253). Son père, propriétaire, vit de l'exploitation de ses terres (254). Il est interrogé sur l'application de l'algèbre et de la géométrie. C'est le plus capable de tous pour les mathématiques, constate la Commission. Pour le faire admettre, on aurait donc triché sur son âge. Le lycée lui affecte le numéro 73.

6ème : D'Apvrieux Hyacinthe Philibert Marie (255).

Il est né à Izernove le 10 janvier 1788 (256). Son père fait une carrière militaire. Après 1793, il fait partie du Conseil de la commune de Bourg, du jury d'instruction de l'Ecole centrale de l'Ain et devient maire de Bourg. A ce titre, il a des démêlés avec Mermet. Il est nommé membre du Collège électoral de l'Arrondissement de Bourg (257). Sa fortune est estimée à 70.000 francs. Il a 5 enfants. Hyacinthe-Philibert-Marie suit les cours de l'Ecole centrale de l'Ain. Il doit expliquer un extrait d'une Catilinaire. Il est interrogé en arithmétique et sur les fractions. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 74.

7ème : Dombey Philippe.

Il est né à Pont-de-Veyle le 23 janvier 1789 (258). Son père Claude-Marie Dombey est médecin. Il est membre du Collège électoral du département de l'Ain (259). Sa fortune est estimée à 100.000 francs. Il a 3 enfants. Son fils suit les cours de l'école secondaire Creuzet à Bourg. Il doit expliquer un extrait de la 6ème Enéide. Il est interrogé sur de l'histoire et l'arithmétique. La Commission remarque qu'il est parent du naturaliste Dombey

(260). C'est donc son principal mérite. Le lycée lui affecte le numéro 75.

8ème : Dechez Denis (261).

Il est né le 24 janvier 1787 à Lyon (262). Son père se retire à Thoissey. Denis suit les cours de l'école secondaire Laurier à Thoissey. Il doit expliquer des extraits de Quinte-Curce et de Virgile. Il est interrogé sur de l'arithmétique, des fractions décimales et septième métrique. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 76.

Les huit autres candidats ne sont pas acceptés (263).

Les élèves nommés de 9 à 12 ans.

1er : Dupuy Jean-Auguste Hubert.

Il est né le 25 septembre 1792 à Lagnieu (264). Son père François-Hubert, avant la Révolution, exerce la profession d'avocat. En 1788, il est maire perpétuel de Lagnieu. En l'an IV, il est élu juge au tribunal civil de l'Ain. Président du tribunal de district d'Ambérieu, il devient membre du Conseil général du département de l'Ain (265). Sa fortune à cette époque est estimée à 120.000 francs. Il a 2 enfants. Il est placé sur la liste des personnalités les plus marquantes de l'Ain (266). Les autorités le trouvent zélé et considèrent qu'il mérite la considération du gouvernement. Le grand-oncle et parrain de Jean-Auguste est Louis Dupuy de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (267). Jean-Auguste fait ses études à l'école secondaire de Bourg, Dupras et Olivier. La Commission lui demande d'expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. Elle l'interroge en syntaxe latine, en thème et en géographie. Elle se contente d'indiquer "petit neveu de Dupuy ", sans préciser le

niveau du candidat. Le lycée lui affecte le numéro 77.

2ème : Riboud Philippe-Magdeleine (268).

Il est né le 2 janvier 1792 à Bourg (269). Son père Thomas Riboud est un des personnages les plus importants du département. Avant la Révolution, il est procureur du baillage de Bresse, puis subdélégué de l'intendant. Il fonde avec Delandine, la Société littéraire (270). Pendant la Révolution, il exerce successivement les fonctions de procureur général syndic de l'administration centrale de l'Ain, député à l'Assemblée législative (271) et membre du Conseil des 500. Il fonde la Société d'émulation de l'Ain dont il devient le secrétaire perpétuel (272). Au moment de la présentation de son fils, il est membre du Collège électoral de l'Ain (273). Sa fortune est estimée à 200.000 francs. Il a 7 enfants. Son fils Philippe suit les cours de l'école secondaire Dupras et Olivier à Bourg. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Il est interrogé sur la syntaxe, la grammaire et la géographie. La Commission constate que c'est un enfant qui donne des espérances. Le lycée lui affecte le numéro 78.

3ème : Peloux Melchior.

Il est né le 11 décembre 1791 à Montrevel (274). Son père propriétaire à Montrevel est successivement maire de Bourg et de Montrevel. Il est nommé membre du Conseil d'arrondissement (275), le 14 prairial an VIII (3 juin 1800). Sa fortune est estimée à 100.000 francs. Il a 5 enfants. Son fils Melchior suit les cours de l'école secondaire Dupras et Olivier à Bourg. Il doit expliquer un extrait de Cornelius Nepos. Il est interrogé sur de l'histoire, de la géographie et de la grammaire. La Commission constate qu'il a beaucoup d'intelligence et d'émulation. Le lycée lui affecte le numéro 79.

4ème : Maréchal Augustin.

Il est né à Bourg le 27 janvier 1792 (276). C'est le fils naturel de l'adjudant-général Bujet, tué au siège de Toulon (277). Sa mère, Françoise Maréchal, blanchisseuse. Il suit les cours de l'école secondaire Dupras et Olivier, à Bourg. Il doit expliquer un extrait de Cornelius Nepos. Il est interrogé sur de l'histoire et de la syntaxe latine. On lui fait faire un thème. La Commission lui trouve un air spirituel et intéressant. Le lycée lui affecte le numéro 80.

5ème : Delorme Pierre Marie Georges.

Il est né à Sandran le 18 juin 1793 (278). Son père Jean-Joseph, propriétaire, devient notable du département en l'an IX (279). Il meurt le 22 germinal an X (12 avril 1802), alors qu'il est maire de Sandran (280). Pierre-Marie suit les cours de l'école secondaire de Monliand à Châtillon. Il est interrogé en syntaxe latine et fait un thème. La Commission reconnaît ses mérites et sa bonne volonté. Bien que malade, constate-t-elle, avec de la fièvre et une fluxion, sa mère l'a fait lever pour l'amener à l'examen. Il est vrai que sa mère désire sa réussite car, originaire de Lyon, elle veut revenir dans sa vie natale (281). Le lycée lui affecte le numéro 81.

6ème : Bottex Auguste.

Il est né le 28 mai 1792 à Neuville-sur-Ain (282). Son père est notaire. Il est nommé membre du Collège électoral de l'Ain (283). Sa fortune est estimée à 150.000 francs. Il a 8 enfants. Auguste suit les cours de l'école secondaire Creuzet de Bourg. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Il est interrogé sur de l'arithmétique, et des fractions. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte

le numéro 82.

7ème : Chanel Joseph.

Il est né à Bourg le 29 octobre 1793 (284). C'est le fils naturel de Reybier, employé dans le 4ème bataillon des volontaires de l'Ain. Son père ne le reconnaît pas. Joseph suit les cours de l'école secondaire Creuzet à Bourg. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission lui reconnaît un air spirituel et vif. Son oncle sert depuis 26 ans dans la 106ème brigade, raison de plus de l'accepter. Le lycée lui affecte le numéro 83.

8ème : Baillar François-Victor Xavier.

Il est né le 20 octobre 1790, à Chavannes sur Suran (285). Son père, notaire, devient maire de la commune. Il est nommé membre du Collège d'arrondissement (286), le 14 prairial an VIII (3 juin 1800). Sa fortune est estimée à 50.000 francs. Il a 11 enfants. François-Victor suit les cours de l'Ecole centrale de l'Ain. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission remarque que c'est un proche parent de Xavier Bichat qui vient de mourir et qui contribuait à la dépense de son éducation. Le lycée lui affecte le numéro 84.

Les huit autres élèves de la liste (287), présentent beaucoup moins d'intérêt pour la Commission sauf le cas de César Tabarier. Son père se propose, si César est admis, de placer un autre fils, en payant sa pension. L'argument est important pour le lycée à la recherche de pensionnaires payants. On prélèvera donc une place sur le département de la Loire. César est né à Trévoux le 20 décembre 1791 (288). Son père, avocat avant la Révolution, devient administrateur du district de Trévoux. Nommé receveur de l'arrondissement de Trévoux, il est désigné au Collège d'arrondissement (289). Sa fortune est estimée à 80.000 francs. Il a

5 enfants. César suit les cours de l'école Laurier à Trévoux. Il est interrogé sur les déclinaisons, les conjugaisons et de la géographie. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 100.

Le recrutement des élèves du département de l'Ain est très différent de celui du département du Rhône. 10 sur 17 de leurs pères font partie soit du collège départemental, soit des collèges d'arrondissement. Les notables profitent pleinement des possibilités des places gratuites. Ils espèrent aussi obtenir pour leurs enfants des places importantes. L'Ecole centrale n'a donné que trois candidats alors que l'école Dupras et Olivier obtient huit nominations et Creuzet trois. D'ailleurs, elles sont bien réparties dans le département. Cependant la présence du collège des Pères de la Foi à Belley, et bientôt l'ouverture de l'Ecole secondaire de Bourg, menacent la zone de recrutement du lycée.

C) Les élèves du département de la Loire.

La Commission constate qu'il n'y a pas d'école secondaire dans la Loire. Il a fallu donc se contenter de l'Ecole centrale. C'est dommageable, remarque-t-elle. Les élèves sont faibles. On a difficilement trouvé 16 noms pour la liste des 12 à 15 ans, mais seulement 12 pour l'autre. Il faudra donc compléter.

Les élèves de 12 à 15 ans.

1er : Laurent Jacques Benoît.

Il est né à Roanne le 18 mars 1791 (290). Son père Jean-Marie Laurent est greffier du baillage de Roanne. Il devient avoué. Il est désigné comme notable en l'an IX (291). Il a 3 enfants. Son fils doit expliquer un extrait de Quinte-

Curce. La Commission lui reconnaît de l'intelligence. Le lycée lui affecte le numéro 85.

2ème : Faure Pierre.

Il est né à Monbrison le 3 mai 1787 (292). Son père, Benoît Faure, né en 1746 à Montbrison, officier municipal est arrêté le 29 novembre 1793 (293), sur l'accusation d'avoir fait des avances pour le paiement des ouvriers employés aux redoutes et aux fortifications faites par les contre-révolutionnaires. Il est jugé par la Commission populaire de Feurs, condamné et guillotiné le 6 décembre 1793. Il laisse 8 enfants. Il est apparenté à Lavoisier. A la suite de la nomination de Pierre à l'Ecole centrale de Roanne, sa mère vient habiter cette ville. Il doit expliquer un extrait de Quinte-Curce. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études, mais il est clair que son choix se fait sur un fils d'une victime de la Révolution. Le lycée lui affecte le numéro 86.

3ème : Durelle Claude.

Il est né le 12 août 1786 à Saint-Just-en-Chevalet (294). Son père, Nicolas Durelle, né en 1758, est avocat avant la Révolution. Il exerce les fonctions de procureur fiscal, de procureur de la commune et juge de paix. Après la Révolution, il reprend ses fonctions d'avocat, tout en étant notaire. Il est maire de Saint-Just-en-Chevalet le 18 janvier 1803 (295). Il est membre du Collège électoral de l'arrondissement de Roanne. Sa fortune est estimée à 70.000 francs. Il a 5 enfants. L'oncle de Claude, Guillaume Durelle a fait une carrière militaire (296) et obtient pour son neveu l'appui du général Sougis (297). Claude doit expliquer un extrait de Quinte-Curce. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 87.

4ème : Raclet Théodore.

En fait, il s'agit de Jean-Marie Raclet, né à Roanne, le 12 mars 1787 (298). Son père, homme de loi, devient greffier des tribunaux en 1790. En l'an IX, en tant que fonctionnaire public, il est notable de la Loire (299). Il a 8 enfants. Son fils doit expliquer un extrait de Quinte-Curce. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 88.

5ème : Girard Antoine.

Nous avons beaucoup de difficultés pour choisir (300), Antoine Girard, né le 20 juillet 1790 à Roanne (301).

Il perd ses parents qui laissent 4 enfants. Il doit expliquer des extraits de Quinte-Curce et de Virgile. La Commission lui trouve des yeux spirituels. Le lycée lui affecte le numéro 89.

6ème : Dechizelle Antoine.

Il est né à Roanne le 18 novembre 1790 (302). Son père Jean-Baptiste Dechizelle est notaire. Il est nommé membre du Conseil municipal de Roanne (303), le 24 frimaire an XI (15 décembre 1802). Il a 7 enfants. Il doit expliquer un extrait du De viris. Il a un air spirituel, constate la Commission. Le lycée lui affecte le numéro 90.

Les deux élèves suivants, Barry Labarre André et Fougas Pierre ont été retenus sur la liste. La Commission les remplace au dernier moment par deux élèves du département du Rhône. Barry Labarre André est né en 1788 à Saint-Just-sur-Loire (304). Son père, La Barre Berry négociant, seigneur engagiste de Saint-Just-sur-Loire. Arrêté pour ses activités contre-révolutionnaires, il est mis en liberté à Vienne (305). Mais le représentant en mission Javogues le fait arrêter de nouveau. Il est condamné à mort par la Commission

militaire et révolutionnaire de Feurs et exécuté (306). Il laisse 2 enfants. André est admis à l'Ecole centrale de Roanne, sans doute grâce à l'appui des Dechizelle (307). Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. La Commission ne fait aucun commentaire sur son niveau d'études, mais le choisit sur le critère de fils de victime de la Révolution.

Fougas Pierre est né en 1788 (308). Son père, Louis Fougas, joue un certain rôle pendant la Révolution. Il est emprisonné en 1793 (309). Il est membre du Conseil municipal de Roanne. Il fait partie des 600 les plus imposés de la Loire (310). Son fils doit expliquer un extrait de l'Art poétique d'Horace. Il est interrogé sur de la géographie. La Commission lui reconnaît un bon niveau. Les 8 autres candidats sont éliminés (311).

Les élèves de 9 à 12 ans.

1er : Houdaille Maurice-Henry-François.

Il est né en 1792 ou 1793 (312). Son père est receveur de l'enregistrement. Maurice doit expliquer un extrait du De viris illustribus. La Commission remarque qu'il présente " des espérances". Le lycée lui affecte le numéro 91.

2ème : Rochard Jean-Marie.

Il est né le 10 juillet 1793 à Roanne (313). Son père est marchand épicier. Durant la Révolution, il devient secrétaire de la mairie de Roanne. Par la suite il est nommé receveur des contributions directes de l'arrondissement de Perreux. L'oncle de Jean-Marie, François, a des démêlés avec le président de l'administration du département (314). Jean-Marie doit expliquer un extrait du De viris illustribus. La Commission lui reconnaît " de l'intelligence ". Le lycée lui affecte le numéro 92.

3ème : Nourisson Jacques.

Il est né à Roanne le 1er avril 1792 (315). Son père Joseph est marchand clinquantier, lui-même fils de marchand. Pendant la Révolution, il occupe les fonctions d'adjoint du juge de paix à Roanne. Jacques doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission ne fait aucune remarque à son sujet. Le lycée lui affecte le numéro 93.

4ème : Dechastelus Hilaire (316).

Il est né le 28 juillet 1792 à Saint-Priest la Roche (317). Son père Guillaume Philibert, né en 1770, était avocat à Saint-Symphorien de Lay, avant la Révolution. Il s'installe à Saint-Priest comme notaire et devient officier municipal. Il retourne à Saint-Symphorien de Lay. Juge de paix, notaire, il devient maire de cette commune (318). Il est membre du Collège électoral de l'arrondissement de Roanne (319). Il a deux enfants. Hilaire est interrogé sur de la grammaire et de l'orthographe. La Commission lui trouve une figure spirituelle. Le lycée lui affecte le numéro 94.

5ème : Barge Claude-Marie.

Il est né à Roanne le 30 octobre 1792 (320). Son père, né à Roanne en 1751, exerçait la fonction d'avocat avant la Révolution. Il devient commissaire du gouvernement près du tribunal de Roanne. Il fait partie du Collège électoral de l'arrondissement de Roanne (321). Sa fortune est estimée à 30.000 francs. Il a un seul enfant. Claude doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission ne fait pas de remarques sur son niveau. Le lycée lui affecte le numéro 95.

6ème : Delagrè Césaire (322).

Il est né le 5 septembre 1792 à Renaison (323). Son père, Jean de la Gric, né en 1754, fait ses études de médecine à Montpellier et s'installe à Renaison. Il abandonne l'exercice de la médecine et se consacre à ses propriétés. Ancien syndic du bourg de Renaison, le 28 janvier 1790, il est désigné comme président de l'assemblée des citoyens actifs. Il acquiert des biens nationaux. Il est élu en janvier 1791, adjudant du bataillon cantonal de la garde nationale. En cette qualité, il participe à la fête lyonnaise du 14 juillet 1793, ce qui lui vaut d'être mis en état d'arrestation par Lapalus. Mais il est sauvé à la vue de ses états de service à la tête de la garde nationale. Il refuse d'exercer des charges médicales à la demande du district. Mais durant un trimestre, il doit faire partie du jury d'accusation du tribunal de district. Il est membre du Collège électoral de la Loire (324). Ses revenus sont estimés à 150.000 francs. Il est père de 5 enfants. Son fils Césaire doit expliquer un extrait du De viris. La Commission ne fait aucune remarque sur son niveau d'études. Le lycée lui affecte le numéro 96. Les 6 autres élèves de la liste sont refusés (325).

Ainsi les élèves de la Loire sont pratiquement tous de la région roannaise, ce qui provoque les protestations des autres villes du département, en particulier celle de Montbrison (326). De plus, pourquoi ne pas affecter à la Loire, toutes les places prévues (327), se demandent certaines familles ? Certes l'Ecole centrale avait mauvaise réputation mais était-il nécessaire de pénaliser les élèves ? Les heureux élus sont de condition modeste. Les enfants des fonctionnaires publics sont favorisés. Trois sont de condition plus élevée. On veut bénéficier ainsi de la gratuité du lycée, d'autant plus que l'Ecole centrale est supprimée. La ville de Roanne en avait profité pour placer au Lycée de Lyon la plupart des élèves de la Loire. Sa suppression ne pouvait que la

défavoriser.

II Les pensionnaires payants.

Il nous a été fort difficile d'établir cette liste, car nous n'en possédons aucune qui soit officielle. Il nous donc a fallu travailler à partir de trois listes de 1804-1805 concernant les examens médicaux. En principe elles doivent être complètes car tous les pensionnaires y étaient soumis. Malheureusement, certains élèves absents n'ont pas été indiqués. De plus on ne nous donne pas les prénoms, ce qui est assez souvent très gênant. Nous avons travaillé aussi sur les palmarès de la distribution des prix, qui nous indiquent assez souvent les prénoms et aussi l'origine géographique des élèves. Cependant, nous avons relevé de nombreuses erreurs ce qui a beaucoup compliqué notre recherche. Enfin, certains pensionnaires payants ont obtenu des nominations nationales, ce qui nous a permis de mieux les repérer. Il faut néanmoins avouer que nous avons été obligé de faire des choix et des interprétations. Bien sûr nous nous sommes exposé à des erreurs, mais nous avons essayé d'en éliminer le plus possible.

Nous indiquons tous les élèves présents durant les années scolaires 1803-1804, 1804-1805. Certains sont arrivés après le départ de Bérenger. Pour les besoins de notre étude, nous les avons répertoriés dans cette liste. Toutefois nous signalerons au passage leur situation.

On pensait au début que le prestige du lycée lui permettrait d'attirer de nombreux pensionnaires payants. Ainsi, pourrait-on avoir des budgets équilibrés. C'est un échec complet. Comme nous l'avons indiqué, la pension est trop chère alors que la réputation du lycée n'est pas établie. On attend que l'institution fasse ses preuves avant de s'engager.

Plusieurs raisons expliquent cependant la présence de 80 à 100 pensionnaires payants. La plupart des parents désirent que leurs enfants soient nommés pensionnaires nationaux pour bénéficier d'une scolarité gratuite. Chaque année, les Inspecteurs généraux (328) ou à défaut le proviseur et le censeur (329) font passer un concours pour pourvoir aux places vacantes des pensionnaires nationaux. Les parents pensent, à tort ou à raison, que les pensionnaires payants sont favorisés. S'ils n'obtiennent pas les résultats escomptés, ils préfèrent retirer leurs enfants et les placer dans des écoles moins chères. De plus, il y a des écoles privées à Lyon qui préparent directement au concours d'entrée. Pour attirer les élèves payants, on accorde des places gratuites aux familles qui s'engagent ainsi à placer deux ou trois enfants. Enfin certains élèves désirent présenter le concours de l' Ecole Polytechnique ou l'examen d'entrée à L'Ecole Spéciale militaire. La classe de mathématiques transcendantes semble être la meilleure des préparations.

Une fois, les pensionnaires admis, on leur affecte des numéros qui nous ont servi à l'établissement de notre liste.

Numéro 101 : Faure Jean-François

D'après l'âge indiqué sur l'examen médical, il est né en 1793 (330). Nous n'avons pas pu l'identifier.

Numéro 102 : Pézerat Philibert.

On indique qu'il est originaire de Charolles. Il s'agit donc de Pézerat Philibert, né le 13 septembre 1789 aux Combes, près de Charolles (331). Son père est indiqué comme propriétaire.

Numéro 103 : Vissaguet Valfrède.

Sur les palmarès on indique successivement qu'il est originaire des départements de la Haute-Loire et de la Haute-Saône, des villes du Puy et de Saint-Galmier. Une fois on lui donne le prénom d'Alphonse. On emploie aussi les prénoms de Valfrède et de Welfed. En fait, il s'agit de Vissaguet Jean-Baptiste Valfrède Claude, né le 12 décembre 1790 à Saint-Galmier (332). Son père, Jean-Louis de Vissaguet (333), originaire de Saint-Galmier, s'établit d'abord à Yssingeaux, puis au Puy, vers 1795, comme avoué.

Numéro 104 : Monnier Eugène Jean-François.

On l'indique comme originaire du Nord et que son père est colonel, directeur des fortifications de Nice. En effet, il est né le 20 décembre 1791 à Bouchain (334). Son père, originaire de Bourg, fait une carrière militaire (335). Eugène obtient d'être nommé à demi (336), le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Numéro 105 : Rival Antoine Annet.

On l'indique comme originaire de Lyon. Il est né le 9 août 1790 à Lyon (337). Son père Mathieu Rival, avocat avant la Révolution, est procureur à la Cour de Lyon, domicilié, en 1788, rue de la Baleine (338). Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire. Il est exécuté le mois de novembre 1793 (339). Sa mère se remarie avec Hippolyte Hopital, avoué (340).

Numéro 106 : Arnaud Jean-Baptiste.

On l'indique comme originaire de Lyon. Il est né le 10 décembre 1792 à Lyon (341). Son père est négociant à l'armée en qualité de dispensier des hôpitaux. Par la

suite, il occupera les fonctions de directeur des hôpitaux militaires.

Numéro 107 : Guitton Antoine.

On l'indique comme originaire de Lyon. Il est né le 23 septembre 1791 à Lyon (342). Son père est négociant.

Numéro 108 : Novallet Benoît.

On l'indique comme originaire du département de la Loire. Il est né le 10 février 1788 à Tartaras dans la Loire (343). Son père, ancien militaire, est mort (344). Sa veuve a la charge de trois garçons. Elle les place donc au lycée, espérant obtenir une place gratuite pour l'un des trois. Elle obtient satisfaction, mais lors des nominations de 1805, elle perd le bénéfice de la gratuité. Le général Piston (345), commandant de la place de Lyon, intervient, indiquant que les trois garçons ont l'intention de faire une carrière militaire. Ils sont en bonne santé et feront de bons soldats. Malgré tout, les trois frères n'obtiennent pas de nomination à demi. Leur mère se remarie avec François Renet (346).

Numéro 109 : Peloux Antoine Marie.

Son frère Melchior a obtenu une place de pensionnaire national. Pour cette raison, on le place au Lycée de Lyon. Il est né le 19 décembre 1789 à Montrevel (347).

Numéro 110 : Pascal Jean-Joseph Marie Auguste.

Sur les palmarès et sur les examens médicaux, on n'indique jamais son prénom. On signale seulement qu'il est originaire de Lyon. Nous pensons qu'il s'agit de Pascal Jean-Joseph Marie Auguste, né à Lyon, le 24 mai 1792

(348). Son père Jean-Jacques homme de loi, puis avoué près le tribunal de Lyon est domicilié, en 1788, place du Gouvernement (349). Il est fusillé le 26 janvier 1794 (350). Jean-Joseph avait été présenté comme pensionnaire national du Rhône. Sa mère espère une nomination prochaine, qu'elle n'obtient pas. Elle se remarie avec Priffra (351).

Numéro 111 : Mottet Joseph Frédéric.

On l'indique comme originaire de Lyon. Il est né le 18 mars 1791 à Lyon (352). Son père est négociant. Il est domicilié en 1788, rue des Feuillants (353).

Numéro 112 : Bremond Louis Charles.

On l'indique comme originaire du département du Var. D'après l'âge indiqué, il est né en 1790. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur cet élève.

Numéro 113 : Couturier Jean-Baptiste.

On l'indique comme originaire de Vienne. Il est né le 8 avril 1789 à Vienne (354). Son père est médecin. Son frère Frédéric est élève au Prytanée de Paris (355). Il essaye sans doute obtenir une nomination d'élève national.

Numéro 114 : Dronchant Aimé.

Il est né le 23 octobre 1788 à Saint-Innocent (356). Son père, notaire, a obtenu une place gratuite pour Jean-Claude. Il paye pension entière pour Aimé.

Numéro 115 : Duvergier Jacques.

On l'indique comme originaire de Saint-Haon le Châtel dans la Loire. En fait, il est né le 11 octobre

1788 à Saint-Romain la Mothe (357). Son père est un propriétaire (358).

Numéro 116 : Chevandier François-René.

On l'indique comme originaire de Die. Nous avons beaucoup de difficultés pour identifier cet élève. Nous écartons René François Alexandre Chevandier de Valdrome né le 25 brumaire an V (15 novembre 1796) (359), car il serait trop jeune. Nous pensons donc à Louis François-René François, fils de François René Chevandier et de Thérèse Morand, né à Die en 1790 (360).

Numéro 117 : Barral Pierre Joseph.

On l'indique comme originaire de Tullins. Il est né le 13 juin 1788 à Tullins (361). Son père est avocat. Il place trois de ses enfants à condition d'avoir une place gratuite (362), ce qu'il obtient.

Numéro 118 : Barral Alexandre Laurent.

Il est né le 13 septembre 1789 à Tullins (363).

Numéro 119 : Barral Jean-Jacques Aimé.

Il est né le 27 juillet 1792 à Tullins (364).

Numéro 120 : Foulet Jean-Baptiste.

Sur les palmarès, on nous donne des indications contradictoires. Nous pensons qu'il est né le 24 vendémiaire an V (15 octobre 1796) à Argilly (365). Son père est marchand.

Numéro 121 : Gros François.

On ne nous indique pas sa ville d'origine mais nous pensons que c'est François Gros, né à Lyon (366), le 16 nivôse an II (5 janvier 1794). Son père est marchand de vin, domicilié rue de la Gerbe, en 1808 (367).

Numéro 122 : Savoye.

Le prénom et l'origine géographique ne sont pas indiqués. Par conséquent nous ne pouvons faire aucune supposition.

Numéro 123 : Ceyssel.

Le prénom et l'origine géographique ne sont pas indiqués. Par conséquent nous ne pouvons faire aucune supposition.

Numéro 124 : Berthault Alexandre Claude-Jean Baptiste.

On l'indique comme originaire du département de la Saône-et-Loire. Il s'agit donc de Berthault Alexandre Claude-Jean Baptiste, né le 6 mai 1790 à Chalon-sur-Saône (368). Son père est un riche propriétaire qui a des ambitions de noblesse. Il semble qu'il vient souvent à Lyon pour ses affaires. Il fait ainsi connaissance du censeur Apert.

Numéro 125 : Berthault-Léonard-Philibert Marie Félix.

Il est né à Chalon-sur-Saône le 17 mars 1793 (369).

Numéro 126.

Aucun élève ne porte ce numéro dans les examens médicaux, mais d'après le numéro 127, nous pouvons penser que c'est Muthuon (aîné) Louis Jacques. Il est né à Lyon le 29 août

1790 (370). Son père est ingénieur des mines à Largentière. Il est nommé directeur des mines à Lyon. Il obtient pour ses deux fils la nomination à demi (371) le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Numéro 127 : Muthuon (jeune) Louis Marie.

Il est né le 14 septembre 1791 à Largentière (372).

Numéro 128.

Aucun élève ne porte ce numéro dans les examens médicaux.

Numéro 129 : Gamon Sigismond Siegler.

On indique qu'il est originaire de l'Ardèche. Il s'agit de Gamon Sigismond Siegler, né en 1792 (373). Il est nommé élève national au Lycée de Moulins (374), le 13 ventôse an XI (4 mars 1802). Il est transféré au Lycée de Lyon, sans doute au début du premier semestre de l'année scolaire 1803-1804. Son père est président de la Cour de justice criminelle du département de l'Ardèche (375). Avocat, avant la Révolution, il est élu premier suppléant à l'Assemblée législative, le 8 septembre 1791. A la suite du retrait de Valadier, il y siège. Le 5 septembre 1792, il est élu membre de la Convention. Obligé de s'enfuir en 1793, il revient siéger après le 9 thermidor. Député au Conseil des Cinq-cents, il devient membre du tribunal de cassation, puis juge à la Cour d'appel de Nîmes, et président de la Cour de justice criminelle de l'Ardèche. Nous pensons qu'il obtient le maintien de la place gratuite pour son fils.

Numéro 130 : Novallet Philibert.

Il est né à Tartaras le 14 mars 1790 (376).

Numéro 131 : Armand Charles.

On l'indique comme originaire de Lyon. Il s'agit d'Armand Charles, né à Lyon (377), le 29 prairial an IV (17 juin 1796). Son père François Armand, négociant, est domicilié rue Sainte-Catherine.

Numéro 132 : Novallet Adrien.

Il est né le 20 juillet 1791 à Tartaras (376).

Numéro 133 : Charlon Augustin Emile.

On l'indique comme originaire du département de la Drôme. Il s'agit de Charlon Augustin Emile, né le 4 vendémiaire an IV (26 septembre 1795) à Valence (378). Son père fait une carrière judiciaire. Il est juge au tribunal du district de Valence. Il devient procureur impérial près le tribunal de 1ère instance à Valence (379). Augustin obtient une nomination (380) à trois quarts, le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Numéros 134 et 135.

Aucun élève n'est indiqué dans les examens médicaux.

Numéro 136 : Malécharé Charles.

On l'indique comme originaire du département du Rhône. Il s'agit de Malécharé Charles, né le 24 octobre 1792 à Sainte-Foy-lès-Lyon (381). Son père est marchand. Son oncle, fait une carrière administrative et plus tard deviendra préfet de la Sarthe (382) essaye de lui obtenir une nomination de pensionnaire national, mais il échoue.

Numéro 137 : Barmond Auguste.

On l'indique comme originaire de Lyon. Il s'agit de Barmond Auguste, né à Lyon le 30 avril 1788 (383). Son père est guillotiné sur l'ordre de la Commission Révolutionnaire (384), le 8 décembre 1793. Sa mère le place comme élève payant en espérant obtenir une place gratuite. Mais comme elle n'a pas payé la pension, on le renvoie (385). En cas d'une nomination d'élève national, il ne faut pas le placer au Lycée de Lyon, conseille le préfet. " Ce n'est pas un mauvais sujet, mais il est peu de polissonneries qui s'y sont faites dans lesquelles il n'a point pris part. "

Numéro 138 : Charpentier.

Le prénom et l'origine géographique ne sont pas donnés. Par conséquent nous ne pouvons pas faire de suppositions.

Numéros 139, 140, 141 et 142.

Aucun de ces numéros n'apparaît dans les examens médicaux.

Numéro 143 : Cornille.

On indique qu'il est originaire du département de Saône-et-Loire sans indiquer le prénom. Nous pensons qu'il s'agit de Cornille François-Louis, né le 16 novembre 1790 à Tournus (386). Son père est notaire royal. Il devient secrétaire de la municipalité en 1790 (387).

Numéro 144 et 145.

Aucun de ces numéros n'apparaît dans les examens médicaux.

Numéro 146 : Rolland.

Il est indiqué comme originaire de Die. Nous supposons que c'est Jean Daniel Rolland, né le 17 juillet 1789 à Die (388), fils de Jean Rolland, négociant, et de Marie Vernet.

Numéro 147 : Rebourcel.

Il est indiqué comme originaire de Die. Nous supposons donc que c'est Etienne François Rebourcel, né le 26 mars 1790 à Die (389), fils d'Etienne Rebourcel, négociant, et de Dauphine Colomb.

Numéros 148, 149 et 150.

Aucun de ces numéros n'apparaît dans les examens médicaux.

Numéro 151 : Vestu.

On indique qu'il est originaire du département de la Saône-et-Loire. Nous supposons qu'il s'agit de Vestu Laurent Eugène, né le 17 septembre 1788 à Tournus (390). Son père, avocat, est nommé échevin en 1781. Il est membre du comité de repression du brigandage en 1789 (391).

Numéro 152 : Cayre Paul.

Nous supposons qu'il s'agit de Cayre Paul-Louis Marie, né le 21 juillet 1789 à Lyon (392), déjà porté sur les listes de la Commission. Son père, courtier en soie, est domicilié rue Royale en 1788 (393). Il connaît des revers de fortune (394). Grâce à l'appui de son oncle député (395), Paul obtient une place de pensionnaire national (396), le 23 fructidor an XI (10 septembre 1803), malgré un premier refus. On peut donc considérer qu'il n'est plus pensionnaire payant à partir de cette date.

Numéro 153 : Cayre aîné.

Nous supposons qu'il s'agit de Cayre Jacques Pierre, né le 28 avril 1787 (397), ancien élève du Prytanée de Paris (398).

Numéro 154.

Aucun élève n'est affecté à ce numéro.

Numéro 155 : Mondon François-Salomon.

On indique qu'il est originaire du département de la Loire. Il s'agit de Mondon François-Salomon, né le 21 juin 1790 à Feurs (399). Son père Louis Marie Gilbert Mondon est avoué près les tribunaux de Montbrison. Il proteste, car il n'y a pas eu d'examen d'entrée au lycée pour la ville de Montbrison (400). En attendant, il place son enfant au Lycée de Lyon. Son revenu est estimé à 3000 francs (401). Il n'obtient pas satisfaction.

Numéro 156 : Mondon Jean-Jacques Benoît.

On indique qu'il est originaire du département de la Loire. Il est né à Feurs, le 14 décembre 1789 (402). Son père Jean-Baptiste est notaire. Il devient membre du Conseil de l'arrondissement de Montbrison le 27 janvier 1803 (403).

Numéro 157 : Tabarier Louis François.

Il est né le 16 septembre 1788 à Trévoux (404). Son père, ayant obtenu la place gratuite pour César, le place donc comme pensionnaire payant.

Numéro 158 : Ravier.

Nous pensons qu'il s'agit de Jean-Marie Ravier, né le 5 mai 1788 à Vaise (405).

Numéro 159 : Bernard Jacques Mathieu.

On indique qu'il est originaire du département du Rhône. Il s'agit de Bernard Jacques Mathieu, né le 4 mai 1789 (406) à Villefranche. Son père, Michel, procureur à la cour du Beaujolais, s'installe à Lyon comme avoué. En 1809, il est domicilié, 1, rue Saint-Jean (407).

Numéro 160 : Montmartin Alexandre.

On indique qu'il est originaire du Rhône. Il est né à Cailloux le 16 avril 1792 (408). Son père, ayant obtenu la place gratuite pour Antoine, le place comme pensionnaire payant. En 1809, il est domicilié, 23, rue Saint-Jean (409).

Numéro 161 : Jossinet Jean-Baptiste.

Il est né à Lyon le 23 décembre 1787 (410). Son père le procureur-gérant, était à l'époque de sa naissance négociant. Il est pratiquement obligé par ses fonctions de placer son fils comme pensionnaire payant.

Numéros 162 et 163.

Aucun élève n'est affecté à ce numéro.

Numéro 164 : Morand Aimé Jean-Jacques (411).

On l'indique comme originaire de Lyon. Il s'agit de Morand Aimé Jean-Jacques de Jouffrey, né le 16 septembre 1787 à Lyon (412). Son père, Antoine Morand de Jouffrey, né le 1er mars 1760, en 1786 est conseiller du roi et procureur au bureau des finances de la ville de Lyon. Sous

la Révolution, il exerce la profession d'avocat. Par la suite, il est membre du Conseil municipal de Lyon (413), du Conseil général (414) et du Collège du département. Il est 11ème conseiller à la Cour impériale de Lyon. Sous la restauration, il est conseiller à la Cour royale de Lyon. Les autorités apprécient ses qualités (415). En 1787, il est domicilié, rue Saint-Dominique (416).

Numéro 165 : Beccat Claude Joseph.

Il est indiqué comme originaire du département de l'Ain. D'après le registre de la conscription (417), on pourrait supposer qu'il serait né à Vaux en Bugey le 4 avril 1793, fils de Joseph Beccat, vigneron (418). Ce dernier illettré, est assez riche pour offrir à son fils un remplaçant (419). Cependant il est difficile d'être affirmatif sur son origine (420).

Numéro 166 : Bonnevaux Claude.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Bonnevaux Claude François, né le 25 juin 1787 à Lyon (421). Son père est notaire (422). En 1787, il est domicilié rue du Palais-Grillet (423).

Numéro 167 : Leroy Amable.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Leroy Amable Philibert, né le 21 juillet 1788 (424). Son père est libraire. En 1787, il est domicilié rue des Forces (425).

Numéro 168 : Laubreaux François-Louis.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Laubreaux François-Louis, né le 1er août 1790 à Lyon (426). Son père est marchand de cuivres, fournisseur du lycée (427). En 1809 il est domicilié 24, montée du Pont de Pierre (428).

Numéro 169 : Franchet Philippe (429).

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Franchet Philippe Ovide, né le 11 novembre 1790 à Lyon (430), fils naturel de Claude Joseph Franchet. Son père, greffier du tribunal civil du Rhône, le reconnaît en 1793. Il demande une place de pensionnaire national. Il obtient une place à demi (431), le 6 prairial an XII (26 mai 1804), confirmé le 16 frimaire an XIII (7 décembre 1804). En 1809, il est domicilié 107, rue Saint-Jean (432).

Numéro 170 : Chapuisset ou Chapuyset Antoine.

On indique qu'il est originaire du département de la Saône-et-Loire. Il s'agit de Chapuyset Antoine Bonaventure, né le 15 décembre 1787 à Tournus (433). Son père est avocat et procureur. Il est allié à la famille Cornille.

Numéro 171 : Detour Aimé.

On indique qu'il est originaire de Lyon. D'après l'âge indiqué, il s'agit de Detour Aimé, né le 30 janvier 1791 à Lyon (434). Son père, Léonard, est maçon.

Numéro 172 : Chanal Jean-Marguerite Sébastien

Il est né le 21 mars 1791 à Villefranche (435). Son père, avocat, obtient une place gratuite pour Victor, mais transfère Jean-Marguerite comme élève national qui prend le numéro 98.

Numéro 173 : Beauchatton Germain.

Il est né à Lyon le 26 novembre 1787 (436). Son père, Jean-Baptiste Beauchatton est marchand toilier, domicilié en 1809, 38, place Saint-Nizier (437).

Numéro 174 : Rocoffort Auguste.

Indiqué comme originaire du département du Rhône. D'après l'âge indiqué sur sa nomination (438) à demi du 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805), il serait né en 1792 ou 1793. Il s'agit de Rocoffort Augustin, né à Lyon, le 10 avril 1792 (439). Son père, Jean-Gabriel Rocoffort dit des Cléments, né à Lyon, le 2 février 1753, est négociant. Sa cousine germaine, Marie-Catherine Rocoffort est l'épouse de Thomas Philibert Riboud.

Numéro : 175.

Aucun élève n'est affecté à ce numéro.

Numéro 176 : Burvaud Augustin.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Burvaud Augustin, né à Lyon le 12 mai 1789 (440). Son père, Joseph, est marchand.

Numéro 177 : Durand Anne Zacharie.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Durand Anne Zacharie, né à Lyon le 14 octobre 1792 (441). Son père, Jean-Marie, est architecte, domicilié en 1789, rue Basse-Ville (442).

Numéro 178 : Peillon.

Le prénom Marius est indiqué une seule fois dans les palmarès. Indiqué comme originaire de Lyon, il serait né en 1789 d'après les examens médicaux. Nous pensons qu'il s'agit de

Claude Pierre Marie Peillon, né le 12 novembre 1789 à Lyon (443).
Son père est marchand.

Numéro 179 : Rivière Claude Marie Philibert.

Cet élève avait été porté sur les listes de la Commission (444). Il est né à Renaison le 7 avril 1791 (445). A la suite du décès de son père, sa mère demande une place de pensionnaire national (446). Ancien élève de l'Ecole centrale de Roanne, il avait fait son cours de latinité. Elle n'obtient pas satisfaction.

Numéro 180 : Capelin Honoré François.

On indique qu'il est originaire de Lyon et d'après l'âge indiqué, nous pensons qu'il s'agit de Capelin Honoré François, né à Lyon le 1er avril 1789 (447). Son père, Henri, est marchand.

Numéro 181 : Pouilly Albert.

On indique qu'il est originaire de Nîmes. Il s'agit de Pouilly Albert, né à Nîmes le 4 octobre 1787 (448). Lors de sa naissance, son père, Louis Albert de Pouilly est capitaine commandant au régiment du Vexin, chevalier de Saint-Louis. Nous pensons que son grand-père était maréchal de camp (449).

Numéro 182 : Sumian.

Nous supposons que c'est un ancien élève du Prytanée de Paris qui finit ses études au Lycée de Lyon pour présenter l'examen d'entrée d'une école militaire. Sumian Jean-François est né à Roanne le 25 décembre 1790 (450). Son père est médecin (451).

Numéro 183 : Lafontaine Jean-Baptiste.

On indique qu'il est originaire de Carouge en Suisse. En effet, il est né dans cette ville, le 1er novembre 1788 (452). Son père, Claude François Delafontaine est procureur au siège mage de Carouge.

Numéro 184 : Chantelauze Barthélemy.

On indique qu'il est originaire du département de la Loire. Il s'agit de Chantelauze Barthélemy, né le 15 décembre 1788 à Montbrison (453). Son père Claude Balthazard Chantelauze, avoué près le tribunal de Montbrison, membre du Conseil municipal (454), demande une place de pensionnaire national pour son fils (455). Il l'obtient (456) le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Numéro 185 : Pichand Guillaume.

On indiqu'il est originaire de la Lozère. Il s'agit de Pichand Guillaume, né le 5 mai 1788 à Mende (457). Son père est marchand.

Numéro 186 : Buisson Joseph.

On indique qu'il est originaire de Lyon. D'après son âge, il s'agit de Buisson Joseph, né le 13 novembre 1793 à Lyon (458). Son père est marchand.

Numéro 187 : Guillet.

D'après l'âge indiqué sur l'examen médical, Nous pensons qu'il s'agit de René Guillet, né à Lyon, le 6 novembre 1789 (459). Son père est traiteur.

Numéro 188 : Durand Benoît Martin.

On indique qu'il est originaire de la Loire. Il s'agit de Durand Benoît Martin, né le 3 janvier 1793 à Monthrison (460). Son père greffier en chef du tribunal criminel de la Loire, demande une place gratuite (461). Il obtient une nomination (462) à demi le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Numéro 189 : Teinturier ou Tinturier.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Nous n'avons pas pu identifier cet élève.

11 élèves pensionnaires sont cités dans les palmarès sans être indiqué sur les examens médicaux. Il s'agit de :

Bernard Pierre Auguste.

Il est né le 9 octobre 1792 à Villefranche (463). Son père, Michel, place Jacques Mathieu comme pensionnaire payant pour obtenir une nomination d'élève national en faveur de Pierre Auguste. Celui-ci, indiqué aussi comme externe, obtient satisfaction le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Blanc Antoine dit Wayse.

Il est né à Lyon (464), le 29 prairial an IV (17 juin 1796). Son père, Jean, est cordonnier. Il est domicilié place du Petit Collège. Antoine obtient une nomination de pensionnaire national (465), le 5 thermidor an XI (24 juillet 1803), comme neveu d'un chef de bataillon du 14ème régiment d'infanterie. Le lycée lui affecte le numéro 2, à la place de Tilly. Nous pensons donc qu'il était sur une liste d'attente et qu'il a été considéré comme pensionnaire payant.

Brémond Dominique.

On indique qu'il est originaire de la Saône-et-

Loire. Nous n'avons pas pu l'identifier.

Deveny Gabriel.

Il est indiqué comme originaire du département de la Saône-et-Loire. Nous pensons qu'il est né en 1789. Nous n'avons pas pu l'identifier.

Gonnard Jean-François.

On indique qu'il est originaire de Millery. Il s'agit de Gonnard Jean-François, né à Millery le 24 mars 1788 (466). Son père est maître écrivain.

Pelletier Hyacinthe.

On indique qu'il est originaire de Chambéry. En effet, il est né dans cette ville (467), le 1er ventôse an II (19 février 1794). Son père, Ponthus-Gaspard Pelletier, originaire de Semur-en-Auxois, est apothicaire-major à l'hôpital, installé dans le Séminaire. Par la suite, il s'installe à Lyon. Il est domicilié à l'angle des rues Sirènes et Bât d'Argent (468).

Prost Abraham Auguste.

Il est né le 11 nivôse an III (31 décembre 1794), à Neuville-sur-Saône (469). Son père, Antoine, est employé dans les hôpitaux militaires.

Prost Louis Victor.

Frère du précédent, il est né le 26 janvier 1792 à Lyon (470).

Puthod Pierre-Philibert Frédéric.

Il est né le 6 mai 1788 à Bourg (471). Son père, Claude Marie François Puthod est avocat, avant la

Révolution. En l'an VIII, il est nommé conseiller de préfecture (472). Il a 100.000 francs de revenus (473). Par la suite il est nommé procureur impérial près de la Cour de justice criminelle du département de l'Ain, avocat général à la Cour impériale de Lyon (474), et avocat général à la Cour d'appel de Paris. Il est assez mal considéré par les autorités (475).

Rochas.

Indiqué comme originaire de Die. Nous n'avons pas pu l'identifier.

Verand Jean-Marie.

On indique qu'il est originaire de Lyon. Il s'agit de Verand-Jean Marie, né à Lyon le 31 mars 1788 à Lyon (476). Son père est négociant.

Nous avons répertorié 84 pensionnaires payants. Nous ignorons l'origine géographique d'1 élève. Sur 83, 45 viennent de Lyon et de sa région, 8 de Saône-et-Loire, 7 de la Loire, 5 de la Drôme, 5 de l'Ain, 4 de l'Isère, 2 de Savoie, 1 de l'Ardèche, 1 de la Côte-d'Or, 1 de la Lozère, 1 de la Haute-Loire, 1 du Var, 1 du Gard, 1 de Suisse. Il n'y a guère de diversité, car le Lycée de Lyon remplace trois Ecoles centrales, et le Lycée de Grenoble n'est pas encore créé.

Sur les 84 élèves, 5 sont frères d'élèves nationaux et 30 désirent une nomination. Pour cette raison, nous pensons que la plupart des autres s'est inscrit, soit pour passer le concours, soit pour obtenir une nomination directement. Les administrateurs pensaient attirer des pensionnaires payants, grâce à la qualité des études. En fait, les parents envoient leurs enfants au lycée pour obtenir la gratuité des études. En cas d'échec, ils les retirent. On comprend les mutations rapides des pensionnaires payants. De son

côté, Fourcroy favorise les familles qui acceptent de payer une pension entière, en leur accordant une place d'élève national pour un autre de leurs enfants. Pour cette raison, les effectifs des pensionnaires ne peuvent pas augmenter et même risquent de diminuer.

III) Les externes.

Les autorités publiques comptaient sur un grand nombre d'externes attirés par la réputation du lycée. On en espérait ainsi 200 à 300. Il n'en vint que 80. Ce fut une déception. Comme pour les pensionnaires payants, nous ne possédons aucune liste officielle. Notre unique source sera le palmarès des exercices publics et des distributions des prix, ce qui rend le choix très délicat.

Les parents envoient leurs enfants comme externes pour plusieurs motifs. Certains de ceux-ci ont suivi une grande partie de leur scolarité à l'Ecole centrale. Tout naturellement, ils la terminent au lycée. De même leurs frères leur succèdent : les parents connaissent les professeurs et veulent assurer une continuité. D'autres élèves viennent au lycée à cause de sa proximité. Enfin, certains veulent se préparer aux concours des écoles militaires, pour assurer leur succès. Les externes n'ayant pas de numéro d'ordre, nous les indiquons par ordre alphabétique.

Aguettan Sébastien.

Il est né le 7 septembre 1789 à Oullins (477).
Son père, serrurier, travaille pour le lycée, ce qui explique sa présence.

Bellouard Jean-Jacques.

Il est né à Lyon, le 1er mai 1790 (478).
Son père, Jacques Bellouard, conseiller du roi, est notaire à Lyon, depuis 1786 (479). En 1790, il est capitaine de la garde nationale du district de Saint-Nizier. En 1810, il est domicilié, 101 rue des Trois-Carreux (480). Il est peu apprécié des autorités (481).

Bernard Alexandre.

Il est né le 6 février 1793 au Cap Français. Son père exerce la profession de marchand (482).

Berner.

Nous n'avons aucune indication. Il y a peut-être erreur d'impression sur le palmarès et il faudrait lire Bernier. Dans ce cas, il s'agirait de Bernier Joseph-Anne (483). Malgré tout, nous gardons le nom de Berner.

Bernier André-Michel Jean.

Il est né à Lyon le 17 août 1792 (484).
Son père est horloger 13, place du Collège (485). Il profite donc de la proximité du lycée.

Blanchard Jean-Philibert.

Il est né le 9 janvier 1786 à Lyon (486).
Son père, boulanger, meurt le 12 vendémiaire an IX (4 octobre 1800) (487). En 1808, sa mère est domiciliée 73, rue Tramassac

(488). Il fait sans doute ses études à l'Ecole centrale, mais n'apparaît pas dans les palmarès.

Bros Jean Antoine Marguerite.

Il est né le 18 janvier 1792 à Saint-Genis Laval (489). Son père, Antoine Bros, est notaire dans cette ville depuis 1788 (490). Jean Antoine s'était présenté à l'examen pour obtenir une place de pensionnaire national (491). Il se retrouve sur la liste des premiers recâlés. Il espère se présenter de nouveau à l'examen.

Brunet Antoine.

Nous avons le choix entre deux personnes. La première, née le 28 août 1788 à Lyon (492), dont le père, François, est cafetier ; la seconde, née à Lyon le 4 juin 1793 (493), dont le père, Etienne, est loueur de chevaux et de mulets. D'après les comptes rendus des palmarès et des exercices publics, nous pensons que c'est la seconde.

Camyer Mathieu Etienne (494).

Il est né à Lyon le 12 octobre 1789 (495). Son père Nicolas Marie, avant la Révolution, écuyer, est conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon. En 1787, il est domicilié rue Vaubecourt (496). Sa mère, Anne Louise Guiget de Vaurion, était la fille de Jacques Guiget de Vaurion, trésorier de France à Lyon.

Carret Joseph.

Il est indiqué comme originaire de Barcelone. Son père François Carret dit l'Espagnol, était officier municipal de la mairie du Nord (497). Il se distingue en repoussant une attaque contre un convoi d'objets d'arts (498). Il demande donc une place

d'élève national pour Joseph. Il obtient une nomination (499) à demi le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805). En attendant, Joseph est externe.

Casati Michel (500).

Il est né à Lyon le 20 avril 1792 (501). Son père est marchand chocolatier, place du Collège (502). Celui-ci né vers 1760 est natif de Molina (503). Il s'installe donc à Lyon avant la Révolution.

Casati Jean-César.

Frère du précédent, il est né le 24 juin 1793 à Lyon (504).

Cassel Guillaume.

Il est né à Lyon (505), le 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794). Son père est préposé aux messageries.

Chapey Jean-Baptiste.

Le prénom nous est donné par les palmarès de l'Ecole centrale du Rhône (506). Il est né à Lyon le 25 juillet 1788 (507). Son père est traiteur.

Chastaing Joseph.

Il est né le 18 août 1789 à Lyon (508). Son père est huissier. En 1787, il est domicilié place Neuve (509).

Clapisson Amédée Pierre.

Il est né le 28 avril 1787 (510) à Lyon. Son père est fabricant. Il fréquente les cours de l'Ecole centrale et continue donc sa scolarité (511).

Collet Vincent.

Il est né le 31 octobre 1784 à Lyon (512). Son père est maître sellier. Il devait suivre les cours de l'Ecole centrale et termine sa scolarité au Lycée de Lyon. En 1808, son père es domicilié 51, rue Tramassac (513).

Corant Philibert.

Il est né le 2 décembre 1792 à Lyon (514). Son père est tailleur, domicilié rue Pas-Etroit.

Delarue François.

Il est né à Lyon (515), le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794). Son père est fabricant.

Desalignac de la Motte de Fénélon François-Marie.

Il est né le 18 octobre 1787, à Neuville-les-Dames (516). Son grand-père, François-Louis de Salignac est un arrière petit-neveu de Fénélon, archevêque de Cambrai (517).

Desavinières César.

Ancien élève de l'Ecole centrale. Le prénom indiqué sur les palmarès du Lycée ne correspond pas. En fait, il s'agirait de Desavinières François Simon, né le 23 mai 1787 à Lyon (518). Son père Claude est chirurgien, domicilié en 1787, rue Bon-Rencontre (519).

Draque Pierre François Xavier.

Il est né à Lyon le 21 novembre 1792 (520). Son père est négociant.

Dupont.

Il n'y a pas de prénom indiqué mais nous proposons Dupont Jean-Marie. Celui-ci est né, le 8 août 1786 à Saint-Laurent d'Agny, enfant naturel de Jean-Marie Dupont (521). Son grand-père maternel, Benoît Mauvernay est menuisier. Son père le reconnaît à l'occasion de son mariage, en avril 1791 (522).

Faure Alexandre.

Indiqué comme originaire de la Drôme. Nous n'avons pu l'identifier.

Fichet Joseph.

Il est né à Lyon (523) le 9 brumaire an II (30 octobre 1794). Son père est sellier. Il est domicilié en 1787, rue Neuve des Capucins (524).

Finet Jacques.

Il est né à Lyon (525) le 5 novembre 1792. Son père est marchand de vin.

Fougasse Jean-Benoît.

Il est né à Lyon (526) le 18 février 1791. Son père est négociant.

Gardon Gaspard.

Il est né à Lyon le 4 août 1793 (527). Son père est menuisier.

Georges Julien.

Il est né à Lyon le 12 décembre 1786 (528). Son père est horloger. Ancien élève de l'Ecole centrale, il obtient, au palmarès de l'an X, le 1er prix de discours français et le 1er prix d'histoire naturelle (529).

Gerin Gaspard.

Il est né le 16 décembre 1787 à Francheville (530). C'est le fils naturel d'Antoine Gerin, commis de magasin à Lyon. Sa mère, Claudine Gavert, âgée de 15 ans, apprentie-tailleur à Lyon, est venue à Francheville pour accoucher.

Gonnet.

Originaire du département de l'Ain. Sur un palmarès, on indique Alphonse Gonnet. Cependant nous pensons qu'il y a erreur. En fait, il s'agit de Gonnet Jean-Pierre Ambroise, né le 26 novembre 1791 à Pont de Vaux (531). Son père est avocat.

Grand Jean-Baptiste.

Il est né à Bourg le 28 février 1790 (532). Son père est avocat.

Gubian Louis (533).

Il est né le 20 septembre 1793 à la Rochetaillée (534). Son père est marchand.

Guichard Antoine.

Nous pensons que c'est Antoine Guichard né le 14 décembre 1790 à Lyon (535). Son père est guimpier.

Guy Victor.

Il est né le 5 mai 1788 à Lyon (536). Il était élève à l'Ecole centrale (537). Il finit donc ses études. Son père est négociant.

Jacquier Jean-Claude.

On indique qu'il est originaire de la Loire. Il est né le 15 janvier 1787 à Doizieu (538). A la suite du décès de ses parents, il va habiter chez son oncle faïencier, 52, rue Saint-Pierre.

Joannon.

Sur le palmarès de l'année 1804-1805, on indique Joannin ; sur un autre palmarès Joannon. Nous choisissons ce dernier nom, car il avait été présenté au concours d'entrée. Il s'agit donc d'Antoine Joannon, né à Lyon, le 24 novembre 1789 (539). Son père, Jacques Joannon, est avocat. Après la Révolution, il est nommé juge au tribunal civil.

Lafarge Antoine.

Il est né à Privas le 26 octobre 1792 (540). Son père est négociant.

Laurencey Philippe.

Il est né à Lyon le 7 août 1791 (541). Son père est marchand (542).

Lescœur Jean-Marie.

Il est né à Lyon le 21 avril 1788 (543). Son père est géomètre et commissaire en droits seigneuriaux avant la Révolution. Il est contraint de fuir en 1793 et se réfugie à Bâgé-le-Chatel (544). Jean-Marie reçoit des leçons particulières et suit les cours de l'Ecole centrale de Bourg. A la suite de la suppression de cette dernière, il va au Lycée de Lyon pour suivre les cours de mathématiques transcendantes.

Lescure Auguste Joseph.

Il est né le 6 avril 1788 à Saint-Etienne (545). Son père est professeur de mathématiques. Il vient au lycée pour suivre les cours de mathématiques transcendantes afin de préparer l'Ecole Polytechnique.

Lortet Pierre.

Il est né à Lyon le 3 juin 1792 (546). Son père est propriétaire. Sa mère s'acquiert une grande réputation de botaniste (547).

Maille Jean-André Vincent.

Il est né à Lyon le 19 décembre 1786 (548). Son père est marchand d'indiennes, domicilié en 1787, Petite rue Mercière (549). C'est un ancien élève de l'Ecole centrale (550) qui termine sa scolarité au Lycée de Lyon.

Mandilény Louis.

Sur les palmarès, on indique qu'il est né à Fribourg en Suisse. En effet, il est né dans cette ville, le 15 août 1788 (551). Son père, Jacques-Louis Mandelini, originaire de Lunéville, se marie avec une fribourgeoise, Marie-Elisabeth Mathey, faiseuse de mode, le 21 mai 1781.

Michel Edouard Adolphe.

Il est indiqué comme originaire du département du Rhône. Nous pensons qu'il est originaire de Millery, mais nous n'avons pas trouvé sa date de naissance. Il est né soit en 1788 ou 1789 (552).

Millon Jean-Louis.

Il est né à Lyon le 2 août 1789 (553). Son père est marchand-chapelier, domicilié en 1787, rue Sirène (554).

Mortier Denis.

Il est né à La Guillotière (555) le 20 prairial an II (8 juin 1794). Son père est marchand de charbon.

Périsse Antoine François.

Il est né le 11 juillet 1787 à Lyon (556). Son père est libraire. Il est apparenté à Julie Caron, l'épouse d'Ampère. Celui-ci l'encourage à préparer l'Ecole Polytechnique (557).

Petit Benoît.

Il est né à Lyon le 21 juin 1787 (558). Son père est négociant.

Pignatel Marceau.

Il est né à Lyon (559), le 9 ventôse an II (27 février 1794). C'est le frère de Jean-Pierre, élève national. Il obtient une nomination d'élève national (560), le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Poyet aîné et Poyet cadet.

L'absence de prénom nous pose des problèmes d'identification. Cependant d'après les registres de la conscription, nous proposons : :

-Poyet François Gabriel né à Lyon le 23 octobre 1792 (561)

-Poyet Jean-Baptiste né à Lyon (562) le 24 nivôse an II (13 janvier 1793). Leur père est marchand toilier.

Revol Jean-Baptiste.

Nous avons le choix entre deux personnes. La première, née le 19 février 1789 à la Guillotière (563), dont le

père est bourrelier ; la seconde, née à Lyon, le 6 novembre 1792 (564) dont le père est apprêteur en étoffes. D'après la scolarité, nous choisissons la première.

Reymann Antoine François Théophile.

Il est né à Lyon le 4 juin 1792 (565). Son père est libraire. Il est domicilié 63, rue Saint-Dominique.

Rougier Auguste Louis (566).

Il est né à Lyon le 28 décembre 1792 (567). Son père est marchand limonadier.

Rougier.

Peut-être le frère du précédent. Nous n'avons aucune indication.

Vallouis Balthazard.

Il est né à Lyon le 31 mars 1790 (568). Son père, négociant, aurait eu des activités révolutionnaires (569).

Vial Hypolythe.

Nous pensons que c'est Jean-Hypolythe Vial, né à Lyon en 1790 (570). Son père est marchand quincaillier, Grande rue Mercière (571). Il avait été présenté pour être élève national.

Villecourt Clément Alexandre.

Il est né à Lyon le 9 octobre 1787 (572). Son père est pépiniériste, domicilié rue des Farges en 1789 (573). C'est un ancien élève de l'École centrale (574).

Nous répertorions 59 externes. Nous avons laissé de côté une dizaine de cas car nous ne sommes pas sûr de leur présence durant les années scolaires 1803-1805 (575). L'origine sociale des externes est très diverse. Cependant, la plupart sont issus de la classe moyenne, fils de marchands et d'artisans. Ils considèrent le lycée comme une école secondaire parmi d'autres qui leur donne un enseignement peut-être de meilleure qualité. Quelques-uns terminent leur scolarité afin de présenter l'examen d'entrée à une école militaire.

Au total, le lycée compte 239 élèves : 59 externes et 180 pensionnaires dont 45 issus du Prytanée ou nommés directement, 51 admis par le concours, 84 payants. Peut-on penser que ce sont les fils de notables (576) qui profitent de la nouvelle institution ? La réponse doit être très nuancée. Les élèves issus du Prytanée ou nommés directement sont fils de militaires ou apparentés. Ils sont généralement d'origine modeste, mais leurs pères, grâce à la Révolution et à l'Empire, accèdent à des grades d'officiers supérieurs. Ils espèrent donner à leur fils l'instruction nécessaire pour accéder à une école militaire. On peut donc dire que ce ne sont pas des notables mais ils ont des ambitions pour leurs enfants. Cependant, il y a parmi eux des personnages importants. Dans ce cas, ils sont maintenus à Paris. Hardouin et Olivier restent des cas particuliers, mais ils séjournent peu de temps à Lyon.

Les élèves départementaux, désignés par le concours, sont généralement fils de notables. Mais il faut nuancer le propos. Les élèves de l'Ain et de la Loire, confirment bien ce schéma. Leurs pères font partie de l'élite (577). Ils soutiennent le régime par intérêt et veulent profiter de tous les avantages. Pour le Rhône, la situation est plus complexe. Peu d'élèves sont fils de notables. La plupart sont issus des classes moyennes. Bien entendu, leurs parents désirent qu'ils deviennent des cadres du régime. On peut aussi penser qu'il y a une certaine continuité dans le recrutement

social. Le lycée succède au Grand Collège et attire ainsi les classes moyennes.

Les pensionnaires payants dont la majorité est lyonnaise, sont pour la plupart de même origine sociale. Ils veulent passer le concours pour obtenir la gratuité de leurs études. Comme les précédents, ils espèrent devenir cadres du régime.

Les externes sont à part. Issus de la classe moyenne, leurs motivations sont très différentes de celles des pensionnaires.

On peut dire qu'il y a trois sortes d'élèves : des fils de militaires représentés par les élèves du Prytanée ou par ceux nommés directement, des fils de notables départementaux, fonctionnaires du régime, représentés par les élèves départementaux et les pensionnaires payants, des fils de marchands et d'artisans, représentés par les externes. Il y a ainsi de nombreux clivages accentués par l'organisation interne du lycée. Le proviseur se doit d'harmoniser les rapports mais les difficultés sont nombreuses.

1) -Bulletin des lois de la république française, 3ème série Tome V. Paris. Imprimerie de la République, Brumaire an X.

-Aulard (A.), Napoléon 1er et le monopole universitaire : origines et fonctionnement de l'Université impériale. Paris, Colin, 1911, in-8°, 385 p.

2) Nous n'avons pas de fiche pour le Lycée de Lyon.

3) ARCH. N. F 17 7409.

4) Sur la liste des 10 élèves du Prytanée de Saint-Cyr, on relève Bourbaki Denis, colonel, sera tué en Grèce, Pascal François, sous-lieutenant au 12ème régiment d'infanterie légère en 1806 sera tué la même année, Schanus Antoine Joseph lieutenant sera tué en 1812 à la bataille de Smolensk.

5) ARCH. N. M 161 dossier 3.

6) Robinet, Robert et Le Chapelain, ouvr. cit., p. 51.

Antoine Fournier, né à Charly le 30 juin 1754, est d'abord juge de paix de Millery. Il est élu le 9 septembre 1792, membre suppléant de la Convention et admis à y siéger le 13 décembre suivant.

7) ARCH. D. Corrèze 2E 72/2, Paroisse de Donzenac, 1789, 7ème feuillet. Il y a un autre Jean-Baptiste Chicou, né le 15 octobre 1789. C'est le fils de Guillaume, huissier royal.

8) ARCH. N. F 17 6723.

9) S. H. A. T. Chicou 1791-1847.

10) ARCH. N. F 17 7414.

11) ARCH. N. F 17 7409.

12) Aucune indication dans l'état civil restitué de Paris. Il ne semble pas avoir de lien de parenté avec le chef de bataillon Chéry, nommé chevalier de la légion d'honneur, le 23 juillet 1810 (Tulard (J.), Napoléon et la noblesse d'Empire avec la liste complète des membres de la noblesse impériale (1808-1815). Paris, Tallendier, 1979, 359 p.).

13) ARCH. N. H 2441.

14) ARCH. N. F 17 6723.

- 15) ARCH. N. F 17 7409.
- 16) ARCH. N. F 17 7399. Formation du Lycée de Bordeaux. Il n'est pas porté sur les listes.
- 17) ARCH. N. M 161 dossier 3.
- 18) -B. N. 8° 46.732. Chéry suit le 2ème cours d'humanité. il a le 2ème prix de thème et a approché les prix de version latine et grecque.
-ARCH. Lycée Louis-le-Grand, Registre des élèves 1806.
- 19) Aucune indication dans l'état civil restitué de Paris.
- 20) ARCH. N. F 17 6723.
- 21) ARCH. N. AIV 98 549.
- 22) -ARCH. N. D. Loire 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne, 1790.
-Jouvencel ouvr. cit., p. 141.
-ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.
-Gosonnat (A.), Les Griffet de la Baume et la Révolution lyonnaise, in Bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais, 2ème trimestre 1983, tome 61, p. 339-347.
- 23) Kleinclaucz, ouvr. cit., p.50.
- 24) ARCH. N. F 17 7409.
- 25) ARCH. N. F 17 7357. Lettre de Labaume, homme de lettres, 22 thermidor an X (10 août 1802).
- 26) ARCH. N. M 161 dossier 3.
- 27) ARCH. N. F 17 6723.
- 28) Date de naissance donnée par ARCH. N. F 17 7409.
- 29) ARCH. N. F 17 6723.
- 30) ARCH. N. M 161, dossier 3.
- 31) S. H. A. T, Ecole Spéciale militaire, registre 1802 à 1805.
- 32) Le Tourneur (S. T.), Duleau, in Dictionnaire de biographie française de M. Prévost et Roman d'Amat, tome 12, p. 73 et 74.
- 33) ARCH. N. F 17 7409.
- 34) Pas d'indications dans l'état civil restitué de Paris.

35) ARCH. Lycée Louis-le-Grand, Etat nominatif des élèves nationaux du Lycée Impérial au 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).

36) B. N. 8° 46.732. 1er prix de version grecque. 2ème prix de traduction de français en latin.

37) Almanach des 25.000 adresses des principaux habitants de Paris 1822. On lit Bonnefons-Lavialle, sous-lieutenant de la 3ème légion de la garde nationale, commissaire priseur, électeur, 14, rue Saint-Marc.

38) ARCH. D. Yvelines, Versailles, Registre paroissial de Saint-Louis, 1790.

39) ARCH. N. F 17 1020.

40) Anne-Gabriel Meusnier de Querlon 1702-1780. Il avait été avocat en Parlement.

41) ARCH. N. F 17 7471.

42) ARCH. N. F 17 6723.

43) ARCH. N. F 17 7409.

44) -S. H. A. T. Hachin-Courbeville 1791-1841. Dans son dossier de retraite, il y a une copie de son acte de naissance.

-Dictionnaire des annoblis (1270-1868) suivi du dictionnaire des familles qui ont fait modifier leurs noms (1803-1870). Paris, Bachelin Deflorenne, 1875, 4 parties, 395 p., 287 p., 251 p., et 131 p., en 1 vol. in-8°.

-Tulard, ouvr. cit., note 12.

Etienne-Pierre Hachin de Courbeville, chevalier de l'Empire par lettres patentes du 36 avril 1801.

45) ARCH. N. F 17 7409.

46) ARCH. D. Ome 3E 2006/15.

47) On nous a proposé l'explication suivante. Foulon serait un surnom pour marquer la pâleur de la peau.

48) ARCH. N. F 17 7471.

49) ARCH. D. Manche, Avranches, 1789, Registre paroissial de Saint-Saturnin.

50) ARCH. N. F 1 CIII Manche 1.

51) -Robert, Bourlonton et Cougny, ouvr. cit., p. 56.

-Révérend, ouvr. cit., p. 62.

Joseph Frain 1758-1840. Né à Avranches, avocat avant la Révolution, il est élu député au Conseil des Anciens. Préfet des Ardennes, membre de la légion d'honneur, il est fait chevalier de l'Empire le 12 novembre 1809. Il se retire après les Cent-Jours.

52) ARCH. N. F 17 6723.

53) ARCH. N. F 17 7409.

54) ARCH. N. MM 445 et ARCH. N. M 161.

55) ARCH. D. Calvados. Registre paroissial de Saint-Louis de Fribois, 1790.

56) ARCH. N. F 17 7409.

57) ARCH. N. BB 6 II 238 ; ARCH. N. F 1C III Corse 5 ; ARCH. N. F 1 d II P 7 ; ARCH. N. F 1b 1 230 Corse ; ARCH. N. F 1b I 229 2.

58) ARCH. D. Corse sud, Registre paroissial d'Ajaccio, 1792.

59) La mère du cardinal est une Pietra Santa. Donc, ils seraient cousins.

60) Valynsee (J.), Les Maréchaux du Premier Empire, leur famille et leur descendance. Paris, 1957, in-4°, 434 p.

61) ARCH. N. M 161 dossier 14.

62) ARCH. Lycée Louis-le-Grand, Etat nominatif des élèves nationaux du Lycée Impérial au 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).

63) ARCH. N. BB 6 II 203.

64) Tulard, ouvr. cit., note 12.

Claude Hardouin. Chevalier de l'empire par Lettres patentes, 9 octobre 1813.

65) ARCH. N. H 3 2563.

- 66) ARCH. N. M 161.
- 67) Révérend, ouvr. cit., p. 62.
François-Georges-Frédéric-Auguste Devieffville, lieutenant d'artillerie, né à Marseille, le 12 septembre 1789, mort à la Bérésina, le 17 novembre 1812.
- 68) ARCH. M. Marseille. Registre paroissial de Saint-Ferréol, 1789.
- 69) Robinet, Robert et Le Chapelain, ouvr. cit., p. 51.
Pelley de Pléville 1726-1805.
- 70) ARCH. N. M 161.
- 71) ARCH. Lycée Louis-le-Grand, Etat nominatif des élèves nationaux du Lycée Impérial au 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).
- 72) S. H. A. T. et ARCH. de l'Ecole Polytechnique. Registre matricule des élèves 1803-1809, 3ème volume.
- 73) ARCH. N. F 17 6723 et ARCH. N. F 17 7409.
- 74) ARCH. N. M 168.
- 75) S. H. A. T, Ecole Spéciale militaire, registre 1802 à 1805.
- 76) ARCH. D. Calvados, Registres paroissiaux de Caen. Nous n'avons rien trouvé.
- 77) ARCH. D. Calvados, Registres paroissiaux de Viré. Nous n'avons rien trouvé.
- 78) ARCH. N. F 17 7409.
- 79) ARCH. N. H 2558, liasse 26. Le Premier Consul visite le Prytanée. Il demande à Villard " Qu'est-ce que le gérondif ? " " C'est, a répondu, l'enfant, un participe présent, précédé de la proposition en. Ah ! a-t-il dit, voilà une solution qui dispense de toutes discussions. Voilà lui a-t-on répondu la solution de nos grammairiens modernes. Elle est courte, mais il reste à savoir si elle résoud la difficulté. "
- 80) Révérend, ouvr. cit., p. 62.
- 81) ARCH. D. Meurthe et Moselle, Registre paroissial de Longwy,

1792.

82) -S. H. A. T. GD/2ème série.

-Six (G.), Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814). Paris, G. Saffroy, 1934, 2 vol. in-8°, 613 p. et 588 p.

Jean-Jacques Olivier 1765-1813. Volontaire le 25 décembre 1765, adjudant-major de la garde nationale le 26 août 1791, il est nommé général de brigade le 19 septembre 1793. Général de division le 22 mai 1793, grand officier de la légion d'honneur, il est fait baron de l'Empire, le 19 janvier 1811.

83) Nous n'avons rien trouvé dans l'état civil reconstitué de Paris.

84) ARCH. N. F 17 6723.

85) -S. H. A. T. GB 1529/2ème série.

-Six, ouvr. cit., note 83.

86) Nous n'avons rien trouvé dans l'état civil restitué de Paris.

87) ARCH. N. F 17 6723.

88) ARCH. D. Côte-d'Or, Registre paroissial de Bussy-le-Grand, 1792.

89) Junot est né à Bussy-le-Grand, le 23 octobre 1771.

90) ARCH. du Lycée-le-Grand, Etat nominatif des élèves nationaux du Lycée Impérial le 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).

91) ARCH. N. D. Côte d'Or 2 TT 162 et 2 TT 245.

92) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix, 1791, feuillet 16.

93) ARCH. N. F 17 7626.

94) ARCH. N. F 17 7409.

95) De Germiny (J.), Généalogie de la maison d'Ornano. Aubenas, Lienhart, 1979, in-8°, 85 p.

96) ARCH. D. Corse du Sud, Registres paroissiaux d'Ajaccio, 1786 et 1789.

97) ARCH. N. F 1 C III Corse 2. 14 prairial an XI (3 juin 1803).

Omano Louis, propriétaire, né le 7 juillet 1744, conseiller de préfecture est nommé au Conseil général du département.

98) Aucune précision sur les différents dossiers. Nous n'avons rien trouvé.

99) ARCH. Lycée Louis-le-Grand, Etat nominatif des élèves nationaux au Lycée Impérial le 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).

100) Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance.

101) -ARCH. Louis-le-Grand, Etat nominatif des élèves nationaux au Lycée Impérial le 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).

-ARCH. Louis-le-Grand, Registre 1806.

102) ARCH. N. F 17 7409.

103) S. H. A. T., Dossier Grassi.

104) Vidalenc (J), Les débuts du Lycée de Rouen (1805-1815), in Actes du 95ème congrès des sociétés savantes. Section d'histoire moderne et contemporaine. Tome 1 : Histoire de l'enseignement de 1610 à nos jours. Paris, Bibliothèque nationale, 1974, in-8°, 895 p. tome 1, p. 719-745. Vidalenc tente de faire une étude sur les origines géographiques des élèves. Manifestement il ne réussit pas, car il se trouve confronté au problème du mode de recrutement.

105) ARCH. N. F 17 7839. Elle meurt dans cette ville.

106) ARCH. N. F 17 7360.

107) ARCH. N. M 168 et ARCH. N. F 17 7839.

108) -ARCH. D. Nord, Registres paroissiaux de Le Quesnoy et de Quenoy-sur-Deule. Nous n'avons rien trouvé.

-ARCH. N. A FIV 87 491. Arrêté du 7 ventôse an XI (26 février 1803). On apprend que son père est capitaine à la 30ème brigade légère, mais malheureusement le Service historique de l'armée de terre ne possède pas de registre sur ce régiment.

109) -S. H. A. T. G. B 3138/2ème série.

-Six, ouvr. cit., note 83.

-Franceschini (E.), Cuny, in Dictionnaire de biographie

française de M. Prévost et Roman d'Amat. tome 9, p. 1383.

110) ARCH. N. F 17 7337.

111) ARCH. D. Savoie, 3E6, Registres paroissiaux de Saint-Innocent-Brison. Pas de registre pour 1791.

112) -ARCH. N. F 17 7409

-ARCH. D. Savoie, Notaires Tableaux. L R. 32. C'est une famille de notaires. Ainsi on peut lire " André Dronchat, notaire ducal royal, châtelain de Saint-Innocent et bourgeois de la Roche en Genevois.

113) ARCH. N. F 17 7344.

114) ARCH. D. Lozère, Registre paroissial de Nougaret, 1787.

115) ARCH. D. Ardèche 5 M I 10 R 42, Registre paroissial de Saint-Fortunat, 1791.

116) Acte de naissance donné aussi par ARCH. N. F 17 7409.

117) ARCH. N F 1 C III Ardèche 1.

118) Révérend, ouvr. cit., p. 62.

Rampon Antoine-Guillaume 1759-1842, comte de l'Empire en 1808.

119) ARCH. D. Charente-Maritime. Nous n'avons rien trouvé dans les registres paroissiaux de La Rochelle, d'autant plus qu'il est incomplet. Sur un palmarès, on indique qu'il est originaire de la ville de Saint-Savinien-sur-Charente. Il n'y pas d'indications. De même on le dit, né à Rochefort, mais nous n'avons rien trouvé.

120) -James (W.), The naval history of Great-britain from the declaration of war by France in 1793 to the accession of Georges IV. London, Richard Bentley, 1837, 6 vol. in-8°, volume 1.

-Troude (O.), Batailles navales de la France. Paris, Challamel, 1867, 2 vol. in-8°, 453 p. et 469 p.

Le 14 juin 1793, Mullon, capitaine de la frégate Cléopâtre, engagea le combat contre la frégate anglaise Nymphé. Au bout de 55 minutes de combat, la Cléopâtre amena son pavillon et le capitaine fut blessé mortellement.

121) Sur les palmarès, on indique qu'il est originaire de Blois. Mais nous n'avons rien trouvé dans l'état civil de Blois.

122) S. H. A. T. Dossier Kuhu. Jean André Kuhu ou Kuhn, né à Strasbourg, le 13 avril 1769, fils de Bernard Kuhu, militaire, commence sa carrière, le 20 octobre 1783, comme fusilier au 32ème régiment. Il est nommé chef de bataillon, le 15 prairial an VIII (4 juin 1800). Or, il se marie à Lyon le 8 juin 1808 (ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1808, mariages, acte 367). Sur l'acte de mariage, on n'indique pas qu'il est veuf. Dans ce cas, son fils est un enfant naturel qu'il reconnaît par la suite.

123) ARCH. N. F 17 7409.

124) S. H. A. T. 1791-1815. Il y a une copie de son acte de naissance.

125) ARCH. N. F 17 7409.

126) ARCH. N. F 17 7409.

127) ARCH. N. M 161, dossier 3.

128) ARCH. D. Morbihan, Registre paroissial de Lorient, 1792, acte 477.

129) Son père est lui-même est fils de militaire.

130) ARCH. D. du Tarn, Registre paroissial de Lautrec, 1791.

131) S. H. A. T. Labarrière 1818-1856.

132) ARCH. D. Gard, Registre paroissial de Pont Saint-Esprit.

133) ARCH. N. F 17 7356.

134) ARCH. N. F 17 7414.

135) S. H. A. T. 1791-1847. Nous avons trouvé un dossier sur un Gustave de Tilly, mais nous pensons pas que ce soit l'ancien élève du Lycée de Lyon.

136) Nous n'avons rien trouvé sur les registres de l'Ecole Spéciale militaire.

137) ARCH. N. F 17 7409.

138) S. H. A. T. 21 YC 457. 55ème régiment 1er volume. Aucun des 5 Henry trouvés ne correspond. Par conséquent nous ne pouvons pas donner de renseignements complémentaires.

139) S. H. A. T. Dossier Crépin. Crépin Gabriel est né le 30 octobre 1759 à Etampes. Il entre au service dans les grenadiers provinciaux, bataillon de garnison du régiment de Chartres, le 16 mars 1778. Il est capitaine, le 21 mai 1793 et passe le 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794) dans ce grade au 21ème bataillon de la Haute-Vienne, devenu le 55ème régiment d'infanterie de ligne.

1340 S. H. A. T. 2 YB 313. 55ème régiment. Il est mis à la retraite, le 14 brumaire an XIV (5 novembre 1805).

141) S. H. A. T. Dossier Bellancourt. Bellancourt Charles Louis est né à Bonny sur Loire, le 2 novembre 1773. Il entre au service, le 1er août 1791, dans le 2ème bataillon de volontaires nationaux. Capitaine, le 30 août 1792, il passe au 55ème régiment d'infanterie de ligne, en 1793. Chef de bataillon, le 12 messidor an II (30 juin 1799), il est admis à la retraite le 12 nivôse an XII (3 janvier 1804). Il reprend du service. Chevalier de la légion d'honneur, le 12 juin 1812, il est promu lieutenant-colonel la même année. En 1814, il est prisonnier de guerre. Chevalier de Saint-Louis, le 17 janvier 1815, il est admis à la retraite, le 20 juillet 1828. Il devient maire de Bonny. Il meurt en 1847.

142) S. H. A. T., Dossier Desgardes. Il est né le 22 mars 1772 à Saint-Fargeau. Il entre au service comme volontaire au 2ème bataillon de volontaires nationaux, le 17 septembre 1792. Il est nommé sous-lieutenant, le 25 germinal an XI (15 avril 1803). Lieutenant le 23 novembre 1806, capitaine le 21 février 1807, il est tué le 10 juin 1807 à la bataille d'Eylau.

143) ARCH. N. F 17 7409.

144) S. H. A. T. Série de dossiers sur les Dessessart.

145) ARCH. N. AFIV 94. 522.

146) ARCH. N. AFIV 92 522.

147) Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance. Le général Digonnet est né à Crest le 23 janvier 1763. Il participe à la guerre d'Indépendance. Il est général de brigade le 25 germinal an II (14 avril 1794). Il meurt à Modène le 17 mars 1811 (S. H. A. T. GB/495/ 2ème série).

148) ARCH. D. Ain 2E 19.907, Registre paroissial de Jujurieux, feuillet 12.

149) ARCH. N. F 17 7471.

150) ARCH. D. Haute-Saône 3E 43316, Registre de l'état civil de Quincey, 1793, feuillet 4.

151) Suchaux (L.), Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté. Paris, Champion, 1878, 2 vol. in-8°, 372 p. et 400 p.

152) ARCH. N. AFIV 106.594.

153) S. H. A. T., Dossier Bouilhane.

154) S. H. A. T. 2 YB 313. Il est mis à la retraite le 23 novembre 1806. Il se retire à Crest. Il meurt le 6 août 1818 (ARCH. D. Drôme, Registre de l'état civil de Crest, 1818).

155) ARCH. D. AFIV 106 595.

156) ARCH. N. F 17 7409.

157) ARCH. N. AFIV 106 595.

158) Roman d'Amat, Baude Jean-Jacques, in Dictionnaire de biographie française de M. Prévost et Roman d'Amat. tome 5, p. 832 et 833.

159) -Brun-Durand (J.), Dictionnaire biblio-iconographique de la Drôme, contenant les notices sur toutes les personnes de ce département qui se sont fait remarquer par leurs actions et leurs travaux avec l'indication de leurs ouvrages et de leurs portraits. Librairie Dauphiné, Grenoble, 1900, 2 vol. in-8°, 413 p. et 471 p.

-Bargeton, Bougard, Le Clère, Pinaud, ouvr. cit., p. 54.

-Révérend, ouvr. cit., p. 62.

Pierre-Joseph Baude 1763-1840. Né à Valence, il occupe diverses fonctions, avant la Révolution, notamment celle de substitut du procureur général en Corse. Elu administrateur du département de la Drôme en août 1794, il est révoqué de ses fonctions en 1797. Il part avec Bonaparte en Egypte, et rentre en France après l'assassinat de Kléber. Il est nommé sous-préfet de Tournon en 1801. Préfet du Tarn en 1809, il est créé baron de l'Empire le 14 avril 1810. Préfet de l'Ain pendant les Cent-jours, il est destitué en 1815 et se retire à Valence.

160) ARCH. N. AFIV 110. 615.

161) ARCH. D. Drôme 4E 124/4, Registre paroissial d'Etoile, 1788, 4ème feuillet.

162) ARCH. D. Drôme 4 E 124/4, Registre paroissial d'Etoile, 1789, 24ème feuillet.

163) -S. H. A. T., G.D. 238/ 2ème série.

-Peyron-Montagnon (G.), Les généraux dromois de la Révolution et de l'Empire et leur famille, in Société d'Archéologie et de statistique de la Drôme, tome 79, p. 64 à 67, p. 108 à 113 et p. 161 à 166.

-Bodinier (G.), Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats Unis pendant la guerre d'Indépendance (1776-1783), suivi d'un supplément à les Français sous les treize étoiles du commandant André Lasseray. Vincennes, S. H. A. T, 1983, 507 p.

-Bodinier (G.), Les officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'Indépendance de Yorktown à l'an II. Vincennes, S. H. A. T., 1983, 593 p.

-Six, ouvr. cit., note 83.

-Brun-Durand, ouvr. cit., note 58.

164) Il avait cessé ses fonctions en 1796 et il est assassiné dans la forêt de l'Estérel.

165) ARCH. N. F 17 7818.

- 166) ARCH. N. F AFIV 111.621.
- 167) ARCH. D. Drôme, 4E 362/ 17, Registre de l'état civil de Valence, an VI, feuillet 72.
- 168) S. H. A. T, 1791-1847.
- 169) ARCH. N. AFIV 111.621.
- 170) ARCH. N. F 7 8747.
- 171) ARCH. N. F 17 7409.
- 172) ARCH. D. Rhône 4E 1396, le registre paroissial de Givors de 1789 manque. L'acte de naissance nous est donné dans ARCH. N. F 17 6087.
- 173) Portallier et Vindry, ouvr. cit., p. 52. Contre-révolutionnaire et garde à Pierre-Scize pendant le siège.
- 174) ARCH. M. Lyon, Culte protestant 1768-1792, feuillet 71.
- 175) Portallier et Vindry, ouvr. cit., p. 52. Membre du Comité de surveillance et contre-révolutionnaire.
- 176) Il est classé premier comme fils de victime de la Révolution.
- 177) ARCH. M. Marseille 10/R 371, Registre paroissial de Saint-Ferréol, 1788.
- 178) Indicateur de Lyon de 1810.
- 179) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1789, acte 149.
- 180) Indicateur de Lyon de 1788. Il est marchand chapelier
- 181) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil de la Guillotière, an V. Le 16 fructidor an V (2 septembre 1797), cadavre trouvé sur le bord du Rhône. C'est celui de Jean-Baptiste Lavaure de son vivant chapelier, demeurant à Lyon rue Vaubecourt.
- 182) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1808, mariages, acte 383.
- 183) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1790, naissances, acte 305.
- 184) Indicateur de Lyon de 1788.
- 185) Indicateur de Lyon de 1810.

186) ARCH. D. Isère 5E 547/7, Vienne, Registre paroissial de Saint-Martin, 1789.

187) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix, 1789, feuillet 55.

188) Carle (M.), Histoire médicale de l'Hôtel-Dieu, p. 223 à 352, in Histoire du Grand Hôtel-Dieu de Lyon, des origines à l'année 1900. Lyon, Audin, 1924, in-8°, 462 p.

189) Indicateur de Lyon de 1810.

190) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.

191) ARCH. D. Rhône 4E 5435, Registre paroissial de Villefranche, 1791.

192) Niepce, ouvr. cit., p 53.

193) Indicateur de Lyon de 1788.

194) Indicateur de Lyon de 1811.

195) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de la Platière, 1790, acte 1386.

196) B. M. de Lyon, Fonds Coste 114.693. Notice historique sur M. le président Reyre, Lyon, Nigon, 1847, in-8°, 32 p.

Vincent Reyre est né le 10 juin 1762 à Lyon. Il fait ses études au Grand Collège. Il termine ses études au Séminaire Saint-Irénée et se destine à l'état ecclésiastique. A la suite de la mort de son père, sa mère est engagée dans un procès. Elle décide de placer Vincent chez un procureur. Il obtient sa licence en droit à Avignon, le 1er octobre 1784 et s'installe à Lyon. Il se marie le 18 janvier 1790. Durant le siège, il fait partie du Comité dit des 5, chargé de l'administration des subsistances. Après le siège et se cache. Arrêté, il est envoyé à la prison Saint-Joseph. Sauvé par thermidor, il se retire à Poleymieux. Il reprend ses activités d'avocat, mais s'oppose au gouvernement impérial.

197) Almanach de Lyon 1789.

198) ARCH. N. F 1 C III Rhône 1.

199) -Hodieu, ouvr. cit., p. 53.

-Niepce, ouvr. cit., p. 53.

En 1815, il est nommé procureur du roi, puis devient conseiller à la Cour royale de Lyon. Chevalier de la légion d'honneur le 14 août 1822, il est promu président de chambre à la Cour royale de Lyon. Officier de la légion d'honneur en 1843, il meurt à Lyon, le 14 juin 1847.

200) Almanach de Lyon 1811.

201) ARCH. D. 4 M 388.

202) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1790, naissances, acte 1081.

203) B. M.de Lyon, Fonds Coste 113.726.

204) ARCH. N. F 1 C III Rhône 1.

205) Almanach de Lyon de 1809.

206) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1790, naissances, acte 761.

207) -11ème, Berthault Alexandre, 12 ans et demi. Originaire de Chalon-sur-Saône, il suit les cours de l'école Gors. Il doit expliquer des extraits de l'Enéide. La Commission lui trouve une figure spirituelle. Elle n'indique pas la profession de son père.

-12ème, Roure Gaspard, 14 ans et demi. Originaire d'Aix, il suit les cours de l'école Reydellet à Lyon. Il doit expliquer des extraits des Eglogues et de l'Enéide. Il est interrogé sur la versification latine, de l'arithmétique et de la géographie. La Commission lui reconnaît de l'intelligence. Elle n'indique pas la profession de son père.

-13ème, Balfin Joachim. 13 ans. Originaire de Lyon, il suit les cours de l'Ecole Fauras et Astier. Il doit expliquer un extrait des Géorgiques. Il est interrogé sur des vers latins et français de sa composition, sur les trois angles d'un triangle et sur les fractions. La Commission trouve que c'est bien. Elle n'indique pas la profession de son père.

-14ème, Joannon Philibert, 14 ans. Originaire de Lyon, il suit

les cours de l'école Raymond. Il doit expliquer un extrait de Salluste. Il est interrogé sur les équations du premier degré. La Commission ne fait aucune remarque. Elle n'indique pas la profession de son père.

-15ème, Gaillard Jules, 14 ans. Originaire de Marseille, il suit les cours de l'école Bazin à Villefranche. Il doit expliquer un texte de Cicéron. Il est interrogé sur les fractions ordinaires et décimales. La Commission lui trouve un air spirituel. Elle n'indique pas la profession de son père.

-16ème, Dubost Hippolyte, 12 ans. Originaire de Villefranche, il suit les cours de l'école Bazin à Villefranche. Il doit expliquer un extrait des Eglogues. La Commission ne fait aucune remarque. Elle n'indique pas la profession de son père.

-17ème, Carret Joseph, 12 ans. Né à Barcelone, son père est originaire de Lyon. Il suit les cours de l'Ecole centrale. Il doit expliquer un texte de Tite-Live. Il est interrogé en algèbre sur le binôme de Newton. La Commission ne fait aucune remarque. Elle n'indique pas la profession de son père.

-18ème, Sonnerat Jean-François, 13 ans. Originaire de Lyon, il suit les cours de l'école Péchet à Lyon. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. Il est interrogé en arithmétique sur les quatre règles complexes. La Commission ne fait aucune remarque. Elle indique que son père est un homme de mérite et malheureux mais ne donne pas sa profession.

-19ème, Favre Jean, 14 ans. Originaire de Lyon, il suit les cours de l'école Raymond. Il doit expliquer un extrait de Salluste. Il est interrogé sur les équations du 1er degré. La Commission ne fait aucune remarque. Elle n'indique pas la profession de son père.

208) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, naissances, an III, acte 407.

209) ARCH. N. F 17 7839. La Commission indique que sa mère est mourante.

210) A. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Polycarpe, 1792, feuillet 69, acte 307.

211) ARCH. N. F 17 7409.

212) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Louis, 1792, acte 111.

213) ARCH. N. F 1 C III Loire 1.

214) ARCH. D. Loire 3E 188/2, Paroisse de Roanne, 1792. Nous faisons une supposition, car on indique une autre profession pour son père.

215) ARCH. D. Rhône 4E 841, Registre paroissial de Condrieu, 1792.

216) B. M. de Lyon, Fonds Coste 351.831. Leblond (A. S.), Notice historique sur la vie et les ouvrages de J. E. Montucla : présentée à la société libre d'agriculture de Seine-et-Oise. Paris, an VIII, in-8°, 24 p.

Jean-Etienne Montucla 1725-1799.

217) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin, 1792, naissances, feuillet 6, acte 45.

218) ARCH. M. Lyon H 44.

219) ARCH. M. Toulon L 121-E 12, Registre de l'état civil, 1793.

220) ARCH. M. Lyon. Registre paroissial de Saint-Nizier, 1791, naissances, acte 602.

221) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XII.

222) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, Nord, 1793, naissances, acte 411.

223) Almanach de Lyon an XI.

224) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1793, naissances, acte 246.

225) Audin et Vial, ouvr. cit., p. 161.

Il fait des sculptures pour l'Eglise Saint-Paul.

226) Audin et Vial, ouvr. cit., p. 161. Nicolas Pinet 1763-1829.

Ainsi Denis Pinet donne le même prénom à deux de ses fils. Nous pensions au début que c'était l'oncle et le neveu.

227) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1830, naissances, acte 1928. Claude Raud, capitaine en retraite.

228) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, Midi, an XII, décès, acte 1036.

229) -11ème Quinon Vincent (ARCH. N. F 17 21.562). Il est né à Meyzieu, le 25 août 1791. Il suit les cours de l'école Raymond à Lyon. Il doit expliquer un extrait de Quinte-Curce et de Virgile. Il est interrogé sur de la géographie. La Commission remarque qu'il a l'air fin. Nous supposons qu'il a une parenté avec le maître d'études du même nom. Il est possible qu'il ait été externe. Dans ce cas, il serait resté jusqu'en 1805. Il poursuit ses études au Séminaire de L'Argentière. Etudiant à la Faculté en droit de Grenoble, il y est nommé professeur suppléant en 1817. En 1824, à la suite de la réorganisation, il perd son poste et doit exercer la profession d'avocat. Nommé professeur de droit romain en 1830, il est mis en disponibilité en 1855, admis à la retraite en 1859. Il meurt le 26 juillet 1861 à Meyzieu.

-12ème Maire Pierre, 11 ans. Il suit les cours de l'école Rey à Lyon. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Il est interrogé sur de la géographie et sur le système métrique. La Commission lui trouve de l'intelligence. Son père est mort sans fortune.

-13ème, Pascal Auguste, 11 ans. Il suit les cours de l'Ecole Frachon. Il doit expliquer un extrait du De viris. La Commission lui trouve de l'intelligence. Son père est mort victime de la Révolution, laissant 4 enfants.

-14ème Sourdillon Antoine. Il est né le 1er octobre 1791 à Lyon (ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et de

Saint-Saturnin, naissances, acte 480). Il suit les cours de l'école Crozier et Philippe . Il doit expliquer un extrait du De viris. La Commission lui trouve l'air spirituel. Son père est négociant.

-15ème Fougas Jean-Baptiste 10 ans et demi. Il suit les cours de l'école Gors. Il doit expliquer un extrait de Virgile et de l'Enéide. La Commission ne fait aucune remarque.

-16ème Vial Hippolyte, originaire de Lyon. Il doit expliquer un extrait du De amicitia et des Eglogues. La Commission lui trouve des raisons et des dispositions.

-17ème Morel Charles Antoine. Il est né à Villefranche. Il suit les cours de l'école Constancin à Lyon. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Son père est fonctionnaire public depuis sa Révolution. Mais sa principale qualité est d'être parent du sénateur Chasset (Charles-Antoine Chasset est né le 25 mai 1745 à Villefranche. Avocat, il est élu député du Tiers aux Etats Généraux. Ensuite il est successivement juge de Rhône-et Loire au tribunal de cassation, membre de la Convention, membre du Conseil des 500, membre du Conseil des Anciens. Rallié à Bonaparte, il est nommé membre du sénat conservateur et obtient le titre de conseiller de l'Empire. Il meurt le 10 septembre 1824.

-18ème Sevelinges Jules. Il est né à Dénicé (S. H. A. T. Dossier Sevelinges 1797-1818). Il suit les cours de l'école Bazin à Villefranche. Il doit expliquer un extrait de Phèdre. La Commission trouve que c'est bien. De plus, il a une manière ferme. Son père occupe des fonctions administratives.

230) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1792, naissances, feuillet 12.

231) -ARCH. D. Rhône, U 38. Etat par arrondissement des notaires établis dans le département du Rhône.

-ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.

-Répertoire général des Protocoles du notariat de l'arrondissement de Lyon, Lyon, Mougin-Rusand, 1846, in-8°, 121 p.

-Delavenne (A), Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne, 2ème série. Paris, S. G. A. F., 1955, in-8°, 445 p.

Jean Ravier, notaire à Vaise depuis 1779, s'installe à Lyon en 1788. Il meurt en 1806.

Sur l'acte de nomination, il est indiqué Jean-Claude Ravier, âgé de 10 ans. Il serait donc né en 1793. Or, nous n'avons aucun acte de naissance à ce prénom, ni à Lyon, ni à Vaise. De même le registre de la conscription de 1793 ne donne aucun renseignement. Nous avons relevé l'acte de naissance de Claude, né le 6 novembre 1789 à Vaise (ARCH. M. Lyon, Paroisse de Saint-Pierre de Vaise, 1789, acte 929), celui de Jean-Marie, né le 5 mars 1788 (ARCH. M. Lyon, Paroisse Saint-Pierre de Vaise, 1788, acte 1632). On peut penser qu'on ait confondu les prénoms des deux frères. Mais il est aussi possible que Jean-Claude soit né dans une autre ville. Dans ce cas, nous supposons que son père se soit enfui de Lyon. Cependant, nous choisissons celui qui est né en 1792.

232) ARCH. D. Rhône 4E 5456, Registre de l'état civil de Villefranche, 1793, naissances, acte 95.

233) ARCH. D. Rhône 2 M 12

234) ARCH. D. Rhône 2M 13.

235) ARCH. N. F 1 C III Rhône 3.

236) ARCH. D. Rhône 4E 360, Registre paroissial de Cailloux, 1790.

237) ARCH. N. F 1 C III Rhône 3.

238) Bonardet, *ouvr. cit.*, p. 49.

239) ARCH. N. F 7 8747.

240) ARCH. D. Rhône V 5.

241) ARCH. D. Ain 2E 20.206, Registre paroissial de Lagnieu, 1790, feuillet 21.

- 242) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 243) ARCH. D. Ain. 2E 20.206, Registre paroissial de Lagnieu, 1788, feuillet 9.
- 244) ARCH. N. F 17 7323.
- 245) S. H. A. T. et ARCH. de l'Ecole Polytechnique. Registre matricule des élèves, 1803-1809. 3ème volume.
- 246) ARCH. D. Saône-et-Loire 5E 205/2, Registre paroissial d'Huilley, 1788.
- 247- ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 248) ARCH. D. Saône-et-Loire 5E 280/8, Registre paroissial de Louhans, 1788.
- 249) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 250) ARCH. Ain 2E 26.604, Registre paroissial de Montrevel, 1787.
- 251) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 252) ARCH. D. Ain 2E 43.005, Registre paroissial de Varambon, 1785.
- 253) -Dufay (C. J.), Biographie des personnages notables du département de l'Ain, Galerie militaire de l'Ain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Bourg-en Bresse, Grandin ; F. Martin (1874-1878), 2 parties dont 1 supplément en 1 vol. in-8°, 524 p. et 105 p.
- Dufay (C. J.), Dictionnaire biographique des personnages notables du département de l'Ain, Galerie civile (IIème partie), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Bourg-en Bresse, 1882-1884, 2 parties dont 1 supplément, en 1 vol. in-8°, 629 p.
- 254) ARCH. N. F 1 C III Ain 1.
- 255) Depery (M.), Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain qui se sont distingués par leurs sciences, leurs talents, leurs actions, leurs vertus ou leurs vices. Bourg, Bottier, 1833-1840, 2 vol. in-8°, 434 p. et 272 p.

256) ARCH. D. Ain 19203, Registre paroissial d'Izernove, 1788.

257) ARCH. N. F 1b II Ain 2.

258) ARCH. D. Ain 2E 30.609, Registre paroissial de Pont-de-Veyle, 1789.

259) ARCH. N. F 1b II Ain 2.

260) -Hamy (E. T.), Joseph Dombey, médecin, naturaliste, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil (1778-1785), sa vie, son oeuvre, sa correspondance avec un choix de pièces relatives à sa mission. Paris, E. Guilmoto, 1905, in-8°, 434 p.

-Dombey Joseph in Hommes et Destins (Dictionnaire biographique d'outre mer), Paris, Académie des Sciences d'outre mer, 1977, Tome II, vol. 1, p. 271 à 275.

-Jacquet (M.), Dombey, in Dictionnaire de biographie française de M. Prévost et Roman d'Amat. tome 11, p. 468 à 470.

-Mouton-Fontenille (J.), Eloge de Joseph Dombey, in Comptes rendus de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon . 1809-1810, p. 37.

-Dufay ouvr. cit., note 253.

Joseph Dombey est né à Mâcon, le 20 février 1745. Médecin en 1768, il s'intéresse à la botanique. En 1776, il est envoyé au Pérou par Turgot. Il revient en France en 1785. Il reçoit une pension de 6000 livres, réduite à 3000 sous la Révolution. En 1793, il se trouve à Lyon au moment du siège de la ville. Il décide de partir pour l'Amérique. Mais à la suite d'une tempête, le vaisseau fait relâche à la Guadeloupe. Il est arrêté et meurt en octobre 1793 dans les prisons de Monteserrat en Guadeloupe.

261) Depery, ouvr. cit., note 255.

262) A. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Paul, 1787, acte 71.

263) -9ème, Charcot Jean-Baptiste, 14 ans et demi Virieux le Grand. Il suit les cours de l'Ecole Dupras et Olivier à Bourg. Il doit expliquer un extrait de Quinte-Curce. Il est interrogé sur les équations du 1er degré, en grammaire, en histoire et en

géographie.

-10ème, Peloux Antoine. C'est le frère de Melchior.

-11ème, Jayr César, 14 ans. Bourg. Ecole centrale. Il doit expliquer un extrait d'une catilinaire. Il est interrogé sur le plus grand commun diviseur et les problèmes des courriers.

-12ème, Cardan Alexandre, 15 ans. Bourg. Il suit les cours de l'école Creuzet à Bourg. Il doit expliquer des extraits de Virgile et de Tite-Live. Il est interrogé sur la versification et sur de l'arithmétique.

-13ème, Dubost Jean Baptiste Nestor, 14 ans. Bourg. Il suit les cours de l'école Creuzet à Bourg. Il doit expliquer un extrait de Virgile. Il est interrogé sur les trois règles.

-14ème, Morel Bonaventure, 15 ans. Bourg. Il suit les cours de l'Ecole centrale de Bourg. Il doit expliquer un extrait de Virgile. Il est interrogé en arithmétique et les 4 règles algébriques.

-15ème Mortier Jean-Marie, 13 ans. Il suit les cours de l'Ecole Centrale de Bourg. Il doit expliquer un extrait de Justin.

-16ème Battur Jérôme, 14 ans, Montrevel. Il suit les cours de l'Ecole Dupras et Olivier à Bourg. Il doit expliquer un extrait de Quinte-Curce. Il est interrogé en géographie, histoire et arithmétique.

264) ARCH. D. Ain. 2E 20.206, Registre paroissial de Lagnieu, 1792.

265) ARCH. N. F 1b II Ain 2.

266) ARCH. N. F 1C III Ain, 2.

267) Vapereau (G), Dictionnaire universel des littératures. Paris, Hachette, 1884, in-8°, 2121 p.

Louis Dupuy 1709-1795. Il entre à l'Académie des inscriptions en 1756 et en fut le secrétaire perpétuel de 1773 à 1783.

268) Dufay, ouvr. cit., note 253.

269) ARCH. D. Ain 2E 46.223, Registre paroissial de Bourg, 1792, feuillet 1.

- 270) -Leduc (P.), ouvrages cités, note 255.
 -Grosclaude, ouvr. cit., p. 123.
- 271) -Robert, Bourlonton et Cougny, ouvr. cit., p. 56.
- 272) -Trénard, ouvr. cit., p. 46.
- 273) ARCH. N. F 1 C III Ain 1 et ARCH. N. F 1 C III Ain 2.
- 274) ARCH. D. Ain 2E 26.604, Registre paroissial de Montrevel, 1791.
- 275) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 276) ARCH. Ain 2E 46.223, Registre paroissial de Bourg, 1792.
- 277) Dufay, ouvr. cit., note 253.
- 278) ARCH. D. Ain 2E 39.303, Registre paroissial de Sandran, 1792.
- 279) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 280) ARCH. D. Ain 2E 39.304, Registre de l'état civil, Sandran, 1802.
- 281) ARCH. M. H 45.
- 282) ARCH. Ain 2E 27.306, Registre paroissial de Neuville-sur-Ain, 1792.
- 283) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 284) ARCH. D. Ain 2E 46.224, Registre de l'état civil, Bourg, 1793, feuillet 111.
- 285) ARCH. D. Ain, 2E 9503, Registre paroissial de Chavannes sur Suran, 1790, feuillet 9.
- 286) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 287) -10ème Mazuel Pierre. 11 ans originaire de Lyon. Il suit les cours de l'école Dupras et Olivier à Bourg. Il doit expliquer un extrait de Cornelius Nepos. la Commission remarque qu'il a de la raison et de la sensibilité.
- 11ème Aynard Aimé, 11 ans. Originaire de Bourg. Il suit les cours de l'école Dupras et Olivier de Bourg. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Il est interrogé en grammaire et orthographe.

-12ème Masson Philippe. Originaire de Bourg, 10 ans. Il suit les cours de l'Ecole Dupras et Olivier. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus.

-13ème Rollet Jean-Marie, 10 ans. Originaire de Bourg. Il suit les cours de l'école Dupras et Olivier. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Il est interrogé sur de la syntaxe.

-14ème Dangeville Gustave, 11 ans. Il suit les cours de l'école Coidy et Debrosse (Pères de la Foi). Il doit expliquer un extrait de l'Epitome. La Commission remarque qu'il a de l'intelligence.

-15ème. Bon André, 10 ans et demi. Il suit les cours de l'Ecole Creuzet. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. La Commission remarque qu'il a de l'intelligence.

288) ARCH. D. Ain 2E 42.709, Registre paroissial de Trévoux, 1791, feuillet 30.

289) ARCH. N. F 1b II Ain 2.

290) ARCH. D. Loire, 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne, 1791.

291) ARCH. N. F 1 C III Loire 1.

292) ARCH. D. Loire, Montbrison, Registre paroissial de Saint-André, 1787, feuillet 12.

293) Portallier et Vindry ouvr. cit., p. 52.

294) ARCH. D. Loire 3E 249/4, Registre paroissial de Saint-Just-en-Chevalet, 1786.

295) ARCH. N. F 1 C III Loire 2.

296) ARCH. N. F 17 7348.

297) Six, ouvr. cit., note 83.

Charles Louis André Songis 1752-1840.

298) ARCH. D. Loire 3E 188/5, Registres paroissiaux de Roanne. Le prénom nous pose des problèmes. En effet, Théodore est employé dans les palmarès, dans une enquête menée sur les élèves nationaux de la Loire (ARCH. D. Loire, T 846). D'après l'âge indiqué, il est né en 1789. Or, un de ses frères, Jean-Marie

Etienne Raclet, admis à l'École Spéciale militaire, indique comme date de naissance 12 mars 1789 (S. H. A. T., Registre matricule du 16 floréal an XI (6 mai 1803 au 10 octobre 1807 et 1791-1847). En fait, Jean-Marie Raclet est né le 12 mars 1787. Il se peut qu'il y ait confusion des prénoms comme Jean-Marie Barbier. Nous retenons donc Jean-Marie.

299) ARCH. N. F 1 C III Loire 1.

300) ARCH. D. Loire 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne, 1790, feuillet 50.

301) Très longtemps, nous avons retenu Antoine Girard, né le 3 janvier 1789 (ARCH. D. Loire, Registre paroissial de Roanne, 1788, feuillet 86). Son père, marchand tanneur a acheté des biens nationaux. Il est allié à la famille Nourisson. De plus, ses parents décèdent avant 1800 (Benoîte Fougère décède le 1er nivôse an IV (22 décembre 1795 ; Gilbert Girard décède le 25 messidor an VIII (14 juillet 1800). Mais Antoine Girard a dû mourir avant 1794, car Gilbert Girard et Benoîte Fougère ont un enfant, né le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794), avec le prénom d'Antoine. Nous avons donc été obligé de choisir entre Antoine Girard, né le 5 juin 1790, fils de François Girard, menuisier et Antoine Girard, né le 20 juillet 1790, fils de Pierre Girard, marchand. Nous avons choisi le second, car son père décède avant 1803.

302) ARCH. D. Loire 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne, 1790, feuillet 83.

303) ARCH. N. F 1 C III Loire 1.

304) ARCH. D. Loire, 3E 251/2, Registre paroissial de Saint-Just sur Loire, 1788.

305) Fayard (E.) Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs. Lyon, H. Goerg, 1888, in-8°, 355 p.

306) Portallier et Vindry ouvr. cit., p. 52.

307) Il semble que les Dechizelle soient apparentés aux Barry-Labarre.

308) Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance.

309) Brossard, ouvr. cit., p. 124.

310) ARCH. N. F 1 C III Loire 1.

311) -9ème, Coste Antoine, 13 ans et demi. Il habite à Roanne. Il doit expliquer un extrait de l'art poétique. Il est interrogé sur les binômes et en géométrie. Son père est décédé.

-10ème, Cartier Jérôme. Il habite à Roanne. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Son père est médecin.

-11ème, Bargier Claude, 13 ans et demi. Il est né à Saint-Germain Laval. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Son père est officier municipal et faisait partie du jury d'instruction.

-12ème, Pulin Gilbert. Il est né à Roanne, le 17 juin 1790 (ARCH. D. Loire 3E 188/5. Registre paroissial de Roanne, 1790). Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. Son père, boulanger, est décédé. Son parrain Gilbert Barge et sa marraine Durelle ont sans doute soutenu sa candidature.

-13ème, Rouchon Pierre Michel Alexis, 13 ans. Il doit expliquer un extrait du De viris. Il est né à Forcalquier. Son père est directeur de la poste. Il a donc été présenté pour être nommé directement au Lycée de Lyon, lors du projet de nomination du 16 floréal an XI (3 mai 1803). La Commission remarque qu'il est arrivé depuis peu longtemps à l'Ecole centrale et qu'on n'a pas pu se rendre compte de sa valeur.

-14ème, Faure Gabriel, 12 ans. Il doit expliquer des morceaux choisis. Il est né à Grenoble. Son père est vérificateur de l'enregistrement et des domaines.

-15ème, Guyot Noël, 14 ans. Il est interrogé sur un extrait de l'Enéide. Son père est mort ruiné par la Révolution. Il est soutenu par Verne (ARCH. N. F 17 5368) et par son oncle Noël-Marie Guyot. Celui-ci a occupé successivement les fonctions de notaire, de défenseur officieux, de suppléant du juge de paix et secrétaire

général du département de l'administration départementale de la Loire (ARCH. D. Loire 2E 1108). Il est membre du Collège électoral de l'arrondissement de Roanne (ARCH. N. F 1 C III Loire 2).

-16ème, Roux Claude Marie. Il est né à Roanne (ARCH. D. Loire 34 188/6), le 13 prairial an II (1er juin 1794). Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Son père est marchand chapelier.

312) Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance. Nous savons qu'il est né en 1792 ou 1793, par les listes de recensement militaire (ARCH. D. Loire, R 147).

313) ARCH. D. Loire 3E 188/6, Registre de l'état-civil de Roanne, 1793.

314) ARCH. N. F 1b II Loire 2. François Rochard, agent municipal à Perreux est relevé de ses fonctions, pour avoir fait arrêter Claude Marie Deboire, qui n'avait pas été retenu conscrit à la suite de son mariage avec la fille d'Imbert, président de l'administration de la Loire.

315) ARCH. D. Loire, 3E 188/6, Registre paroissial de Roanne, 1792, feuillet 33.

316) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.

317) Nous n'avons pas pu consulter le registre interdit à la communication.

318) ARCH. N. F 1 b II Loire 2.

319) ARCH. N. F 1 C III Loire 1 et 2.

320) ARCH. D. Loire 3E 188/6, Registre paroissial de Roanne, 1792, feuillet 90.

321) ARCH. N. F 1 C III Loire 1 et 2.

322) Vial (P.) Renaison pendant la Révolution. Saint-Martin-en-Haut, Imprimerie des Monts du Lyonnais, 1980, 245 p.

323) ARCH. D. Loire, 3E 183/3, Registre paroissial de Renaison, 1792, acte 25.

324) ARCH. N. F 1 C III Loire 2.

325) -Laurent Etienne, 11 ans. Roanne. Il suit les cours de l'Ecole centrale de Roanne. Il doit expliquer un extrait du De viris illustribus. Son frère, sur la 2ème liste est accepté. Il est écarté selon le principe qu'il ne peut y avoir deux élèves nationaux dans la même famille.

-Buffière Benoît, 10 ans, habitant à Roanne. Il suit les cours de l'Ecole centrale de Roanne. Il est interrogé sur la grammaire française. La Commission remarque qu'il a de l'intelligence. En fait, il est refusé, car il est le beau-fils de Lagier, ex-professeur à l'Ecole centrale de la Loire et prêtre. Sa mère, d'origine parisienne, après avoir perdu son mari, s'installe à Roanne et se remarie avec Lagier.

-Retor Etienne Marie, 11 ans. Il est interrogé sur la grammaire française. Il a de l'intelligence, remarque la Commission. Nous pensons qu'il s'agit d'Etienne Retord, né à Roanne, le 9 juin 1792 (ARCH. D. Loire 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne). Son père était tailleur d'habits. A l'époque de la présentation de son fils, il est agent salpêtrier.

-Prêle François, 10 ans, habitant à Roanne. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission avoue qu'elle ne connaît pas la profession de son père.

-Delagrie François. Il doit expliquer un extrait de l'histoire sacrae. Son frère César est présenté sur la 2ème liste. Il est accepté au détriment de son frère Frédéric.

-Murat Paul 11 ans 3/4, de Roanne. Il doit expliquer un extrait de l'Epitome historiae sacrae. La Commission ignore la profession de son père. Il est né à Roanne, le 11 janvier 1790 (ARCH. D. Loire 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne, 1790. Son père est marchand chapelier.

326) ARCH. N. F 17 7409.

327) ARCH. N. F 17 7358.

328) ARCH. N. F 17 2421.

329) Almanach de Lyon an XII.

330) ARCH. N. F 17 4717. Il y a un certain Jean-François Faure, né le 7 juillet 1784 à Saint-Nicolas la Chapelle qui obtient son baccalauréat ès lettres devant la Faculté de Lyon. Mais nous le retenons pas. Un autre Jean-François Faure, originaire de la Loire, apparaît dans les palmarès de 1805-1806 (classe de belles-lettres).

De même nous sommes obligé de le laisser de côté.

331) ARCH. D. Saône-et-Loire B 1524, Registre paroissial de Perry sous Dondin, 1789.

332) ARCH. D. Loire 2E 223/3, Registre paroissial de Saint-Galmier, 1790, feuillet 29.

333) -Villain (J.), La France moderne (Haute-Loire). Saint-Etienne, 1906, in-8°, 543 p.

-Jourda de Vaux (Gaston de), Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy. Le Puy, 1924-1933, 7 vol. in-8°, tome VII.

-Paul (G.), Armorial général du Velay et des enclaves de l'Auvergne, du Gévaudan, du Nivernais et du Forez, formant le Département de la Haute-Loire. Marseille, Lafitte (reprints), 1975, in-4°, 507 p.

334) ARCH. D. Nord, Registre paroissial de Bouchain, 1791. Les archives n'existent pas. L'acte de naissance nous est donné par le registre de l'Ecole Spéciale militaire.

335) Dufay, ouvr. cit., note 255.

Joseph Gabriel Monnier est né à Bourg, le 30 mars 1747. Il fait une carrière militaire. Il se marie, le 2 janvier 1782 au Bouchain avec Agnès Marie-Anne Josèphe Godet, fille d'Antoine Goblet, avocat au Parlement de Flandre et trésorier de la ville de Bouchain. Il reçoit la croix de Saint-Louis, le 8 octobre 1788. Il est arrêté, le 10 août 1793. Libéré, il est promu chef de bataillon,

le 26 frimaire an II (16 décembre 1793). Colonel le 25 messidor an V (16 juillet 1797), il est nommé directeur des fortifications de Nice. Chevalier de la légion d'honneur, le 19 frimaire an XII (11 décembre 1803), officier, le 25 prairial an XII (14 juin 1804), il est mis à la retraite le 23 janvier 1806. Il se retire à Bourg et devient membre du Collège électoral du département de l'Ain, en 1804. Il meurt en 1818. Il avait eu deux fils, Eugène et Joseph Frédéric, décédé à Bourg, le 28 mai 1866.

336) ARCH. N. F 17 7471.

337) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix 1790, feuillet 39.

338) Indicateur de Lyon 1788.

339) Portallier et Vindry, ouvr. cit., p. 52.

340) -ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, Ouest, an V, mariages, acte 245.

-ARCH. D. 4 M 388. Les rapports de police sont peu favorables à Hippolyte Hopital. " Rapace en affaires, sans bonne foi, crapuleux dans ses goûts, ennemi du gouvernement. "

341) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin, 1792, naissances, acte 409.

342) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, naissances, 1791, feuillet 151, acte 857.

343) ARCH. D. Loire 3E 3081, Registres paroissiaux de Tartaras. Il nous a été impossible de consulter les registres car ils sont interdits à la communication. Aucune copie n'a été faite. Nous avons sa date de naissance par ARCH. M. H 42.

344) ARCH. N. F 17 7373.

345) Six, ouvr. cit., note 254. Joseph Piston 1754-1831. Volontaire en 1776, il est lieutenant de dragons le 29 juin 1792. Général de brigade le 23 septembre 1793, général de division le 21 décembre

1805, il est fait baron de l'Empire le 2 janvier 1808. Il prend sa retraite en 1809.

346) ARCH. M. Lyon, H 43.

347) ARCH. D. Ain, Registre paroissial de Montrevel, 1789.

348) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix, 1792, feuillet 47.

349) Indicateur de Lyon de 1788.

350) Portallier et Vindry ouvr. cit., p. 52.

352) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, naissances, acte 147.

353) Indicateur de Lyon de 1788.

354) ARCH. D. Isère, 5E 547/12, Vienne, Registre paroissial de Saint-André le Bas, feuillet 5.

355) B. N. 8°R 46.732.

356) ARCH. D. Savoie 3E 6, Registre paroissial de Saint-Innocent-Brison. Pas de registre pour 1788. Sa date de naissance nous est donnée par son dossier militaire (S. H. A. T, 1791-1847).

357) ARCH. D. Loire 3E 285/2, Registre paroissial de Saint-Romain La Mothe, 1788.

358) ARCH. N. F 1 C III, Loire 1.

359) ARCH. D. Isère T 118.

360) ARCH. D. Drôme, 5 Mi 200 4 17, Registre paroissial de Crest. Naissance de Jean-Pierre François Chevandier, fils de François René Chevandier et de Thérèse Morand. Nous pensons que son frère est né en 1790.

361) ARCH. D. Isère 5E 518/2, Registre paroissial de Tullins, 1788.

362) ARCH. N. F 17 7839 et ARCH. N. F 17 7373.

363) ARCH. D. Isère 5E 518/2, Registre paroissial de Tullins, 1789.

364) ARCH. D. Isère 5E 518/2, Registre paroissial de Tullins, 1792.

365) ARCH. D. Rhône, Registre de l'état civil 1820, mariages, acte 567.

366) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, Nord, an II, naissances, acte 232.

367) Indicateur de Lyon de 1809.

368) ARCH. D. Saône-et-Loire 5E 69/41, Registre paroissial de Saint-Vincent, 1790.

369) ARCH. D. Saône-et-Loire, Registre de l'état civil, Chalon-sur-Saône, 1793.

370) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Martin d'Ainay, 1790, acte 303.

371) ARCH. N. F 17 7471.

372) ARCH. M. Lyon H 46. Il est indiqué comme étant né à L'Argentière. La commune de L'Argentière nous a signalé qu'il n'y avait pas de Muthuon, à la date indiquée de naissance.

373) S. H. A. T, 1791-1845. Son dossier comporte très peu de renseignements et ne donne pas sa date de naissance. D'après l'âge indiqué sur les examens médicaux et sur le registre de sa nomination d'élève national, il serait né en 1792. Nous n'avons rien trouvé sur les registres paroissiaux d'Entraigues. De plus, son père réfugié en Suisse s'est marié en 1793 avec Mademoiselle Roulet de Vevey. Les Archives cantonales vaudoises nous ont confirmé ce mariage mais n'ont trouvé aucune trace de l'acte. De même, elles n'ont pas trouvé l'acte de naissance de Sigismond Siegler. S'il est né en 1792, c'est un enfant naturel, reconnu par la suite. Nous n'en savons pas plus. Nous gardons 1792 comme année de naissance.

374) ARCH. N. M 161.

375) -Villain (J.), La France moderne, Dictionnaire généalogique, historique et biographique. Drôme et Ardèche. Saint-Etienne, Théolier, 1908, in-8°, 968 p.

-Roman d'Amat, Gamon, in Dictionnaire de Biographie française de M. Prévost et Roman d'Amat, Tome XV, p. 313 et 314.

-Robert, Bourlonton et Cougny, ouvr. cit., p. 56.

-Robinet, Robert et Le Chapelain, ouvr. cit., p. 51.

-Guiffrey, ouvr. cit., p. 120.

376) ARCH. D. Loire 3E 288, Registres paroissiaux de Tartaras. Nous n'avons pas consulté le registre interdit à la communication. La date de naissance nous est donné par la conscription.

377) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, Nord, an IV, Naissances, acte 240.

378) ARCH. D. Drôme 4E 362/15, Registre de l'état civil, an IV, naissances.

379) ARCH. N. F 1 C III Drôme 1.

380) ARCH. N. F 17 7471.

381) ARCH. D. 4E 4227, Registre paroissial de Sainte-Foy lès Lyon, feuillet 261.

382) Bargeton, Bougard, Le Clère, et Pinaud, ouvr. cit., p. 54. Derville-Malécharde Claude-Joseph Parfait est né à Lyon, le 3 avril 1774. Il est chargé d'affaires et plénipotentiaire à Lucques, le 1er messidor an X (20 juin 1802), puis auprès de la République du Valais, du 25 août 1806 jusqu'au 31 décembre 1810. Il exerce les fonctions de préfet du Simplon en 1811, et de préfet de la Sarthe en 1813, il meurt le 3 décembre 1842.

383) Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance. Les listes du recensement militaire ne nous donnent pas de renseignement. Sur le registre de son régiment, il est indiqué qu'il est juif.

384) Portallier et Vindry, ouvr. cit., p. 52. Louis François Barmond est né le 4 juin 1737, fils de Claude Barmond, tireur d'or. Il exerce la profession de négociant. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire pour avoir fait du " papier monnaie pour les rebelles au préjudice de la loi. " Il est guillotiné, le 8

décembre 1793. Son frère, Jacques est guillotiné, le 16 avril 1793. Portallier rapporte que son épouse sollicite sa grâce des représentants du peuple. Ceux-ci la condamnent à exposition. Ainsi Louis Barmond, prisonnier à l'Hôtel de Ville, peut la voir, attachée aux piliers de l'échafaud avec un écriteau qui porte " Condamné pour avoir attenté à la pudeur des représentants du peuple. "

385) ARCH. N. F 17 7323.

386) ARCH. D. Saône-et-Loire B 1586/2, Tournus, Registre de Sainte-Madeleine, 1790.

387) Martin (J.) et Jeanton (G.), Répertoire des familles notables de Tournus et de sa région. Mâcon, Protat, 1915, in-8°, 404 p.

Son père, Bonaventure Cornille, né en 1760, est notaire et procureur à Tournus. Il épouse Benoîte-Charlotte Alacoque, parente de Marguerite-Marie Alacoque.

388) ARCH. D. Drôme, 3R2 7B. Le registre des actes de naissances manque pour l'année 1789. La date nous est donnée par celui de la conscription.

389) ARCH. D. Drôme, 3R 8A. Le registre des actes de naissances manque pour l'année 1790. La date nous est donnée par celui de la conscription.

390) ARCH. D. Saône et Loire 1584/3, Tournus, Registre paroissial de Saint-Martin, 1788.

391) Martin et Jeanton, ouvr, cit., note 387.

Jacques Vestu, avocat, échevin en 1781, aura 4 enfants.

392) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de la Platière, acte 931.

393) Indicateur de Lyon de 1788.

394) ARCH. N. F 17 7409.

395) Robinet, Robert et Le Chapelain, ouvr. cit., p. 52.

Paul Cayre 1736-1815. Négociant à Lyon, il occupe successivement, sous la Révolution, les fonctions d'administrateur du Rhône, commissaire du Directoire exécutif, député au Conseil des 500. Sous le Consulat, il est député au Corps législatif.

Ensuite il est nommé conseiller de préfecture.

396) ARCH. N. AFIV 104 584.

397) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de la Platière, feuillet 21, acte 1929.

398) B. N. 8°R 46.732.

399) ARCH. D. Loire 3E 95/3, Registre paroissial de Feurs, 1789, feuillet 136.

400) ARCH. N. F 17 7358.

401) ARCH. N. F 1 C III Loire 3.

402) ARCH. D. Loire 3E 95/3, Registre paroissial de Feurs, 1789, feuillet 24.

403) ARCH. N. F 1 C III Loire 3.

404) ARCH. D. Ain 2E 42.709.

405) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre de Vaise, 1788, acte 1632. Sur un palmarès, on indique Antoine Ravier, mais c'est une autre famille. Nous retenons donc Jean-Marie.

406) ARCH. D. Rhône 4E 5435, Registre paroissial de Villefranche, 1789, feuillet 205.

407) Indicateur de Lyon 1810.

408) ARCH. D. Rhône 4E 460, Registre paroissial de Cailloux, 1792.

409) Indicateur de Lyon 1810.

410) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix, 1786, acte 718.

411) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.

412) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1787, naissances, acte 1967.

413) ARCH. D. Rhône 2M 13.

414) ARCH. N. F 1 CIII Rhône 2 et ARCH. D. 2M 12.

415) ARCH. D. Rhône 4M 388.

417) ARCH. D. Ain 1R 1811-1812.

418) ARCH. D. Ain 2E 43.106, Registre de l'état civil de Vaux,

1793.

419) ARCH. D. Ain 1R 1811-1812. Jean-Baptiste Décombe, né le 4 août 1791, le remplace.

420) Il y a plusieurs familles Beccat.

421) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, naissances, 1787, acte 734.

422) ARCH. D. Rhône U 38.

423) Indicateur de Lyon 1788.

424) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, naissances, 1788, acte 749.

425) Indicateur de Lyon 1788.

426) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, naissances, 1790, acte 693.

427) ARCH. M. Lyon R 78.

428) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.

429) ARCH. M. Lyon, Registre de l'Hôtel-Dieu, 1790. Nous n'avons pas trouvé l'acte de naissance, indiqué dans le dossier bleu du Fonds Frécon. Or, sur le registre de l'état civil de Lyon en 1793, on indique que Philippe Franchet reconnaît son fils, né à l'Hôtel-Dieu, le 11 novembre 1790. Cette information est reprise par le dossier bleu du Fonds Frécon.

430) ARCH. N. AFIV 165.1015.

431) ARCH. N. F 17 7471.

432) Indicateur de Lyon 1810.

433) ARCH. D. Saône-et-Loire, Tournus, Registre paroissial de Saint-Martin, 1787.

434) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, naissances, 1791, acte 91.

435) ARCH. D. Rhône, 4E 5435, Registre paroissial de Villefranche, 1791.

- 436) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1787, naissances, acte 1346.
- 437) Indicateur de Lyon de 1810.
- 438) ARCH. N. F 17 7471.
- 439) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu. Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance.
- 440) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1792, acte 442.
- 441) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Polycarpe, 1792, acte 348.
- 442) Indicateur de Lyon 1788.
- 443) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, naissances, 1789, feuillet 137.
- 444) ARCH. N. F 17 7409.
- 445) ARCH. D. Loire, 3E 183/3, Registre paroissial de Renaison, 1791, feuillet 8.
- 446) ARCH. N. F 17 7366.
- 447) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Martin d'Ainay, 1786, feuillet 16.
- 448) ARCH. D. Gard, 5E 187/93, Nîmes, Registre paroissial de Saint-Castor, 1787.
- 449) S. H. A. T. Mc/lère série 3047. Albert Louis de Pouilly est né le 13 décembre 1731. Il est fait maréchal de camp le 1er janvier 1784.
- 450) ARCH. D. Loire 3E 188/5, Registre paroissial de Roanne, 1790.
- 451) ARCH. D. Loire 38M 1.
- 452) ARCH. M. Carouge, Registre paroissial, 1788.
- 453) ARCH. D. Loire, Montbrison, Registre paroissial de Saint-Martin, 1788.
- 454) ARCH. N. F 1 C III Loire 1.
- 455) ARCH. N. F 17 7409.

- 456) ARCH. N. F 17 7471.
- 457) ARCH. D. Lozère, 6679, Registre paroissial de Mende, 1788, feuillet 161.
- 458) ARCH. M. Lyon, registre de l'état civil, 1793, naissances, acte 213. On lui avait donné comme prénom Marat. Par la suite il y a rectification.
- 459) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1789, naissances, acte 605.
- 460) ARCH. D. Loire, 3E 148/3, Registre de l'état civil de Montbrison, 1793, naissances, acte 2.
- 461) ARCH. N. F 17 7409.
- 462) ARCH. N. F 17 7471.
- 463) ARCH. D. Rhône 4E 5435, Registre paroissial de Villefranche, 1792, acte 605.
- 464) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de l'état civil, an IV, naissances, acte 240.
- 465) ARCH. N. AFIV 133, 774.
- 466) ARCH. D. Rhône 4E 3574, Registre paroissial de Millery, 1788.
- 467) S. H. A. T. 1791-1847. Dossier Pelletier. Copie de l'acte de naissance.
- 468) Almanach de Lyon an XII.
- 469) ARCH. D. Rhône 4E 3703, Registre de l'état civil, Neuville-sur-Saône, an III, feuillet 10.
- 470) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pothin, 1792, acte 460.
- 471) ARCH. D. Ain, 2E 46.219, Registre paroissial de Bourg, 1788, feuillet 66.
- 472) ARCH. N. F 1b II Ain 2.
- 473) ARCH. N. F 1C III Ain et ARCH. N. F 7 3645/1
- 474) -Hodieu, ouvr. cit., p. 53.
 -Dufay, ouvr. cit., note 253.

- 475) ARCH. D. Rhône, 4M 388.
- 476) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1788, acte 181.
- 477) ARCH. D. Rhône, 4E 3778, Registre paroissial d'Oullins, 1789, feuillet 43.
- 478) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1790, naissances, acte 857.
- 479) -ARCH. D. Rhône U 38.
-Répertoire général, note 231.
- 480) Indicateur de Lyon, 1788.
- 481) ARCH. D. Rhône 4M 388.
- 482) ARCH. D. Rhône, Registre de l'état civil, 1817, mariages, acte 88. On donne la date de sa naissance.
- 483) ARCH. D. I R 107.
- 484) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, naissances, 1792, acte 281.
- 485) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XII.
- 486) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre le Vieux, 1786, acte 850.
- 487) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, Ouest, an IX, décès, acte 20.
- 488) Indicateur de Lyon, 1809.
- 489) ARCH. D. Rhône, 4E 4291, Registre paroissial de Saint-Genis, 1792, feuillet 238.
- 490) -ARCH. D. Rhône U 38.
-Répertoire général, ouvr. cit., note 231.
- 491) ARCH. N. F 17 7326.
- 492) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1788, naissances, acte 832.
- 493) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1793, 2, naissances, acte 3.

- 494) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.
- 495) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Martin d'Ainay, 1789, acte 310.
- 496) Indicateur de Lyon, 1788.
- 497) Procès-verbaux, ouvr. cit., p. 60.
- 498) Nous pensons que c'est en 1794.
- 499) ARCH. N. F 17 7471.
- 500) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.
- 501) ARCH. D. Rhône, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1792, naissances, acte 144.
- 502) Indicateur de Lyon, 1788.
- 503) ARCH. D. Rhône, Registre de l'état civil, 1832, décès, acte 4583.
- 504) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1793, naissances, acte 436.
- ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1793, 3, naissances, feuillet 74, acte 255.
- 505) ARCH. M. Lyon , Registre de l'état civil, Nord, an III, naissances, acte 279.
- 506) B. M. de Lyon, Fonds Coste 351.553, Palmarès de l'Ecole centrale.
- 507) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1788, naissances, acte 396.
- 508) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix, 1788, feuillet 43.
- 509) Indicateur de Lyon 1788.
- 510) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1787, naissances, acte 505.
- 511) ARCH. .D. Rhône T 261. Son père est assesseur du juge de paix. Il a une fortune médiocre.
- 512) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre le Vieux, 1784, acte 669.

- 513) Indicateur de Lyon de 1808.
- 514) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1792, naissances, acte 393.
- 515) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, an II, naissances, acte 421.
- 516) ARCH. D. Ain, 2E 27.207, Registre paroissial de Neuville-les-Dames, 1787.
- 517) Aubert, ouvr. cit., p. 131, tome 9, p. 220.
- 518) ARCH. M. Lyon. Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1787, naissances, acte 379.
- 519) Indicateur de Lyon, 1788.
- 520) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1792, naissances, acte 379.
- 521) ARCH. D. Rhône 4E 4474, Registre paroissial de Saint-Laurent d'Agnay, 1786, feuillet 140.
- 522) ARCH. D. Rhône 4E 4474, Registre paroissial de Saint-Laurent d'Agnay, 1791, feuillet 200.
- 523) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1793, 2, naissances, acte 47.
- 524) Indicateur de Lyon, 1788.
- 525) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Paul, 1792, acte 2389.
- 526) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1791, naissances, acte 331.
- 527) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état-civil, 1793, 2, naissances, acte 235.
- 528) ARCH. M. Lyon. Registre paroissial de Sainte-Croix, 1789, acte 458.
- 529) B. M. de Lyon, Fonds Coste 351.553, Palmarès de l'Ecole centrale an X.
- 530) ARCH. D. Rhône 4E 1364, Registre paroissial de Francheville, 1787, feuillet 238.

- 531) ARCH. D. Ain 2E 30.512, Registre paroissial de Pont de Vaux, 1790.
- 532) ARCH. D. Ain 2E 46.220, Registre paroissial de Bourg, 1790, feuillet 32.
- 533) ARCH. D. Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu.
- 534) ARCH. D. Rhône 4E 3684, Registre paroissial de la Rochetaillée, 1793, feuillet 5.
- 535) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de La Platière, 1790, acte 1231.
- 536) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Sainte-Croix, 1788, feuillet 26.
- 537) ARCH. D. Rhône T 261. Son père marchand de bois, homme aisé, est décédé.
- 538) ARCH. D. Loire. Nous n'avons pas pu consulter l'acte d'état civil, interdit à la communication. Nous avons le renseignement par le recensement militaire (ARCH. M. Lyon H 39).
- 539) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1789, naissances, acte 647.
- 540) ARCH. D. Ardèche 4E 18.614, Registre paroissial de Privas, 1792.
- 541) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1791, naissances, 1791, acte 708.
- 542) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XII.
- 543) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, naissances, acte 250.
- 544) Dufay, ouvr. cit., note 253.
- 545) ARCH. D. Loire, 3E 219/8, registre paroissial de Saint-Etienne, 1788.
- 546) -ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Paul, 1792, acte 2043.

-Gutton, ouvr. cit., p. 65. Il y a une erreur sur le lieu de

naissance. On le fait naître à Saint-Etienne.

547) -B. M. de Lyon, Fonds Coste, 351.822, Roffavier, Notice sur Mme Lortet (membre de la Société linnéenne de Lyon). Lyon, Perrin, 1833, in-8°, 11 p.

-Maynard, ouvr. cit., p. 152.

Clémence Lortet (1772-1835) fut une botaniste distinguée. Elle fut l'élève de Gilibert en 1804. Elle herborisa avec son fils Pierre. Elle participa à la fondation de la Société linnéenne de Lyon.

548) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de La Platière, 1786, acte 1780.

549) Indicateur de Lyon, 1788.

550) ARCH. D. Rhône T 261. Son père a une fortune médiocre.

551) ARCH. D'Etat de Fribourg, Registre des baptêmes de la ville de Fribourg, feuillet 491.

552) ARCH. D. Rhône 1R 106. Il serait donc né en 1788.

553) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1789, naissances, acte 750.

554) Indicateur de Lyon, 1788.

555) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, la Guillotière, an II, acte 556.

556) ARCH. M. Lyon. Registre paroissial Paroisse Saint-Nizier, 1789, naissances, acte 793.

557) Vial (E.), Les Ampère à Lyon, in Bulletin de la Société littéraire historique et archéologique de Lyon, 1934, tome XIII, p. 147 à 165.

558) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, 1787, naissances, acte 378.

559) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, an II, naissances, acte 321.

560) ARCH. N. F 17 7471.

561) ARCH. M Lyon, Registre paroissial de Saint-Pothin, 1792, acte 1669.

562) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, an II, naissances, acte 340.

563) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de la Guillotière, 1789, feuillet 8.

564) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1792, naissances, acte 413.

565) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Pothin, acte 1063.

566) ARCH. D. Rhône Fonds Frécon, dossier bleu.

567) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Paul, 1792, acte 2530.

568) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Nizier, 1790, naissances, acte 331.

569) ARCH. M. Lyon, I 2/10. Vallouis fait partie des buveurs de sang.

570) Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance.

571) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XII.

572) ARCH. M. Lyon, Registre paroissial de Saint-Just, 1787, acte 65.

573) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XII.

574) ARCH. D. Rhône T 261.

575) Parmi ces élèves, il y a :

-Valentin Carlhant, né à Lyon, le 16 frimaire an II (6 décembre 1793) et décédé, médecin, le 12 septembre 1822.

-Pascal Capony, né à Lyon, le 4 germinal an III (24 mars 1795). Par la suite, il devient médecin.

-Eloy François Deblesson, né à Lyon, le 23 messidor an III (11 juillet 1795). Par la suite, il est avoué.

Nous avons décidé de ne pas les étudier car ils apparaissent dans les palmarès assez tardivement. Mais il est possible qu'ils aient

suiwi la classe de 7ème de latin lère et 2ème section.

576) Tulard (J), Napoléon ou le mythe du sauveur. Paris, Fayard, 1977, 496 p. Nous reprenons le terme de notables.

577) -Prost (A), Histoire de l'enseignement en France (1800-1967). Paris, A. Colin, 1968, 523 p. L'auteur parle de l'école des notables.

-Gildea (R.), Education in Provincial France (1800-1914). A study of three departments. Oxford, Clarendon Press, 1983, 408 p.

Ces auteurs parlent de l'éducation de l'élite. Il est possible d'en faire partie en suivant l'enseignement du lycée. Cela explique les demandes importantes pour les places d'élèves nationaux.

Ils reprennent les idées de Destutt-Tracy que l'on trouve dans son ouvrage : Observations sur le système actuel de l'Instruction publique.